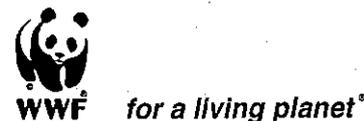




WAMER: CRIS Contract n. 2011/281-323



Identification du projet

Pays participants : Sénégal, Sierra Léone, Mauritanie, Gambie
Guinée Bissau, Guinée, Cap Vert

Titre du Projet : Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Léone et Cap-Vert.

Agence d'exécution : PNUD

Agence de mise en œuvre : WWF

Durée : quatre ans

Date indicative pour le début : janvier 2012

PLAN DE FINANCEMENT
Budget total du projet : 10 500 000 Euros
Contribution UE : 9 950 000 Euros
Cofinancement du projet estimé
Bureaux pays PNUD : 550 000 Euros
Contributions nationales : Nature

Description sommaire

L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés côtières de l'écorégion WAMER (Western African Marine Eco-Region). L'objectif spécifique est d'améliorer la gouvernance et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER. Pour atteindre cet objectif spécifique, les résultats suivants ont été définis :

Résultat 1. Un plan d'action sous régional permettant de réduire et/ou d'éliminer les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières est élaboré et mis en œuvre

Résultat 2. Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place

Résultat 3. Les capacités de la Société Civile (ONGs, Organisations Professionnelles, réseaux de journalistes) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement à influencer les politiques sont renforcées

Résultat 4. Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues

Ce présent projet vient compléter et renforcer le projet du PNUD intitulé « Adaptation au changement de climat, réponse au changement du littoral et à ses dimensions humaines en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral »¹, en contribuant à l'augmentation de la résilience des écosystèmes marins et côtiers. Il est également complémentaire, en ce qui concerne les sites choisis et les thèmes abordés, au « Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest » (PRAO)¹ et au projet « Appui à la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR) pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des Aires Marines Protégées dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest »¹.

L *10*

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	3
ABREVIATIONS.....	6
1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DU PROJET	8
1.1. Contexte de l'écorégion WAMER.....	8
1.1.1. Biodiversité et importance écologique de l'écorégion WAMER	9
1.1.2. Importance socio-économique de la pêche	10
1.1.3. Etat d'exploitation inquiétant des ressources marines et côtières	11
1.1.4. Zone de convergence de diverses activités.....	12
1.1.5. Essor démographique et incidence de la pauvreté.....	13
1.2. Description des situations et des problèmes à résoudre.....	13
1.3. Liens avec les stratégies, les politiques, les projets et les programmes en cours	17
1.4. Processus de formulation du projet.....	24
2. OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET	24
2.1. Objectif général.....	24
2.2. Objectif spécifique	24
2.3. Résultats attendus et description des activités	24
2.3.1. Plan de travail de la phase de démarrage	24
2.3.1.1. Activités et produits attendus.....	24
2.3.1.2 Description des Activités de la phase de démarrage	27
2.3.2. Les résultats attendus de la phase opérationnelle et leurs indicateurs	30
2.3.2.1. Résultats, activités et indicateurs	30
2.3.2.2. Description des activités de la phase opérationnelle (Cf. cadre logique pour les indicateurs des activités)	32
3. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE	45
3.1. Méthodologie d'intervention	45
3.2. Partenariat.....	46
4. ARRANGEMENTS DE GESTION.....	49
4.1. Cadre institutionnel et organes de gestion	49
4.2. Comité de pilotage	50
4.3. Entités de mise en œuvre.....	50
4.4. Procédures de passation de marchés et d'octroi de subventions.....	51
4.5. Communication et visibilité	51
5. SUIVI ET EVALUATION	52
6. LES APPORTS (CONTRIBUTIONS)	53
7. PERENNISATION DES ACQUIS DU PROJET	53

2 10

8. HYPOTHESES ET RISQUES.....	53
9. PROGRAMME DE TRAVAIL - BUDGET DES ACTIVITES.....	5554
9.1. Programme de travail de la phase de démarrage.....	5554
9.2. Programme de travail.....	5654
9.3. Le budget.....	5854
10. ANNEXES (FICHIERS SEPARES).....	5954
10 .1. Cadre logique.....	5954
10 .3. Les profils des sept pays de l'écorégion WAMER.....	5954
10.4. Présentation du WWF WAMER et de APTE.....	5954
10.6. Lettres d'appuis.....	5954

RESUME

L'écorégion WAMER, s'étend sur plus de 3700 km de côtes. Les upwellings et les apports des fleuves et des estuaires enrichissent les eaux de cette écorégion et en font une des zones les plus poissonneuses du monde. Cette richesse des eaux de l'écorégion, combinée aux mauvais rendements de l'agriculture, a attiré vers la côte une bonne part de la population de l'écorégion. C'est ainsi que plus de 60 % de la population de l'écorégion (soit plus 21 000 000) vivent sur la côte.

Les défis majeurs qui se posent dans la gestion et la conservation des ressources marines et côtières vivantes de l'écorégion, la lutte contre la pauvreté et la recherche de la sécurité alimentaire sont :

- la crise du secteur de la pêche du fait de la surexploitation des ressources et de la dégradation de l'environnement marin et côtier ;
- les défaillances des politiques et des institutions publiques et privées qui se conjuguent douloureusement dans un contexte de raréfaction des ressources ;
- le manque de cohérence entre les politiques des différents secteurs de l'économie des pays qui a quelquefois des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et les initiatives de réduction de la pauvreté;
- la pêche illicite exercée par des bateaux nationaux, sous-régionaux et des flottilles de pêche lointaines (Europe et Asie surtout ;
- les faibles capacités de la Société Civile dont l'impact des actions est encore bien en deçà de son potentiel réel;
- les menaces que constituent la dégradation et la perte de la biodiversité pour la lutte contre la pauvreté dans l'écorégion où les populations pauvres sont très dépendantes des ressources marines et côtières;
- les difficultés pour assurer la sécurité alimentaire et atteindre les OMD à la suite de la dégradation des ressources marines et côtières (surtout des ressources halieutiques);
- le réseau d'Aires Marines Protégées (AMP) mis en place dans l'écorégion WAMER afin de reconstituer les stocks halieutiques et conserver la biodiversité marine et côtière connaît des problèmes liés à l'insuffisance des financements, le manque de ressources humaines bien formées et d'équipement ;
- Les bénéfices environnementaux et socio-économiques tirés de ces AMP par les populations locales, bien que potentiellement très élevés, sont pour le moment faibles.

Pour faire face à ces défis, le PNUD, le WWF WAMER et l'Association d'Aide au Développement APTÉ ont développé ce projet qui porte sur la gouvernance, les politiques de gestion des ressources marines et la réduction de la pauvreté dans l'écorégion WAMER. Ce projet d'une durée de quatre ans a un budget total de 10,5 millions d'euros.

L'objectif général de ce projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés côtières de l'écorégion WAMER. L'objectif spécifique est d'améliorer la gouvernance et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER.

Pour atteindre cet objectif spécifique, les résultats attendus suivants ont été identifiés :

Gouvernance des ressources marines dans l'Ecorégion WAMER	Prodoc PNUD/WWF	3
---	-----------------	---

a m

- Résultat 1. Un plan d'action sous régional permettant de réduire et/ou d'éliminer les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières est élaboré et mis en œuvre
- Résultat 2. Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place
- Résultat 3. Les capacités de la Société Civile (ONGs, Organisations Professionnelles, réseaux de journalistes) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement à influencer les politiques sont renforcées
- Résultat 4. Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues

Cette Action va être mis en œuvre à travers la modalité de gestion conjointe par laquelle la contribution de l'Union Européen est octroyée au PNUD à travers la convention de contribution (standard contribution agreement) conforme aux dispositions de l'Accord cadre administratif et financier (le « FAFA ») conclue en 2003.

En tant qu'agence d'exécution, le PNUD est responsable auprès de l'UE, de la gestion technique et financière du projet. Par conséquent, il veille au respect des engagements contractuels aux plans technique et financier comme établie par les conditions générales (annexe II de la convention de contribution entre le PNUD et l'UE) et conformément aux règles et procédures standards du PNUD.

Le PNUD jouera un rôle prépondérant dans la coordination du projet au niveau régional. De par les multiples appuis qu'il donne aux différents gouvernements de la Sous-région, le PNUD a établi des relations et un partenariat privilégiés avec les pays et les directions techniques concernées par le présent projet. Ceci facilitera la mise en place de cadres de coordination à la fois des actions du projet proprement dit, mais également entre le projet et les autres initiatives en cours dans l'éco-région. Cette tâche de coordination régionale sera rendue aisée par le fait que le PNUD a une présence dans pratiquement tous les pays impliqués dans le projet et assure la fonction d'agence d'exécution des projets du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en Afrique de l'Ouest. Le PNUD apportera son expertise dans la mise en œuvre des activités relatives à la sécurité alimentaire.

La mise en œuvre du projet impliquera des organismes de la société civile (WWF et l'ONG - Assainissement, Pêche, Tourisme et Environnement - APTE¹) et les Equipes Nationales de Mise en œuvre (décrites plus bas). Une convention sera signée entre le PNUD et le WWF. Le WWF à son tour, signera des protocoles avec APTE et les Equipes Nationales de Mise en œuvre (ENM) du Projet. Une Unité de Coordination du Projet sera mise en place (UC). L'UC sera dirigée par un Coordonnateur sous régional qui sera épaulé par deux Chargés de Programme, un Responsable Administratif et Financier et un personnel d'appui.

Au niveau sous-régional, les différents partenaires du PRCM (UICN, Wetlands International, Fondation International pour le Banc d'Arguin, la CSRP...), chacun suivant ses avantages comparatifs, seront

¹ ONG sous régionale basée au Sénégal

impliqués dans la mise en œuvre des activités à travers des conventions et des protocoles. Une collaboration étroite sera établie avec l'UEMOA, la CEDEAO et la Commission Sous Régional des Pêches (CSRFP).

Le projet sera doté d'un Comité de Pilotage chargé de définir et/ou d'approuver les grands axes de la politique du projet et de valider les Plans de Travail Annuels (PTA) et le budget y afférent ainsi que le rapport technique et financier de l'année écoulée.

La communication et la visibilité du projet seront organisées autour d'un plan de communication bien couplé aux activités de terrain qui sera développé au début du projet. Le suivi des performances se fera à deux niveaux : au niveau de la gestion globale du projet et au niveau de la mise en œuvre technique du projet (résultats attendus et activités).

ABREVIATIONS

ACP :	Afrique, Caraïbe et Pacifique
AMP :	Aires Marines Protégées
APP :	Accords de Partenariat de Pêche
APTE :	Assainissement, Pêche, Tourisme et Environnement (Association d'Appui au Développement)
CCLME :	Canary Current Large Marine Ecosystem
CE :	Communauté Economique
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CMAP :	Commission Mondiale des Aires Protégées
CSRP :	Commission Sous Régionale des Pêches
DEA :	Diplôme d'Etudes Approfondies
DES :	Diplôme d'Etudes de Spécialités
DRSP :	Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ENDA :	Environnement et Développement (ENDA est une ONG Internationale)
ENM :	Equipe Nationale de Mise en œuvre du Projet
FAFA :	Financial and Administrative Framework Agreement
FAO :	Food and Agriculture Organization
F CFA :	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FEDER :	Fonds Européens de Développement Régional
FEM :	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM :	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIBA :	Fondation Internationale pour le Banc d'Arguin
GIRMaC :	Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières
GREP :	Groupe Recherche, Environnement et Presse
IDA :	Association Internationale pour le Développement
IOV :	Indicateur Objectivement Vérifiable
IMROP :	Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches
INN :	Pêche Illégale, Non déclarée, Non réglementée
IUU :	Illegal, Unreported and Unregulated fishing
MEC :	Mutuelles d'Epargne et de Crédit
MoU :	Memorandum of Understanding.
NEPAD :	New Partnership for African Development
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAU :	Politique Agricole de l'UEMOA
PCEAO :	Programme Pêche Commerce Environnement en Afrique de l'Ouest
PCP :	Politique Commune de la Pêche
PCP :	Politique Commune de la Pêche
PIB :	Produit Intérieur Brut
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRAO :	Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest
PRCM :	Programme Régionale de Conservation Marine

PTA :	Plan de Travail Annuel
RAMPAO :	Réseau Régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
RAPPAM :	Rapid Assessment and prioritization of protected area management = méthode d'évaluation rapide et d'établissement des priorités de gestion des aires protégées
SEED :	Socio-Economie Environnement Développement
SIAP :	Système d'Information et d'Analyse des Pêches
TXOTX :	Technical eXperts Overseeing Third country eXpertise
UC :	Unité de Coordination
UCAD :	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UE :	Union Européenne
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UICN :	Union Mondiale pour la Conservation
UMP :	Unité de Mise en œuvre du Projet
UN :	United Nations
UNESCO :	United Nations Educational Scientific & Cultural Organisation
USAID :	United States Agency for International
WAMER :	Western African Marine Eco-Region
WWF :	World Wide Fund for nature
ZEE :	Zone Economique Exclusive

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DU PROJET

1.1. Contexte de l'écorégion WAMER

L'écorégion WAMER (Western African Marine Eco-Region : Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Léone et Cap-Vert), s'étend sur plus de 3700 km de côtes. Dans sa partie nord le littoral est caractérisé par des plages sableuses et des falaises rocheuses (Mauritanie et nord du Sénégal) tandis qu'au sud ce sont les vasières à mangroves qui dominent (sud du Sénégal à la Sierra Léone). Au large du Sénégal, l'écorégion abrite un archipel d'origine volcanique, le Cap-Vert où plusieurs montagnes sous marines sont signalées. Ces dernières jouent un rôle important dans la biodiversité et la productivité des eaux.

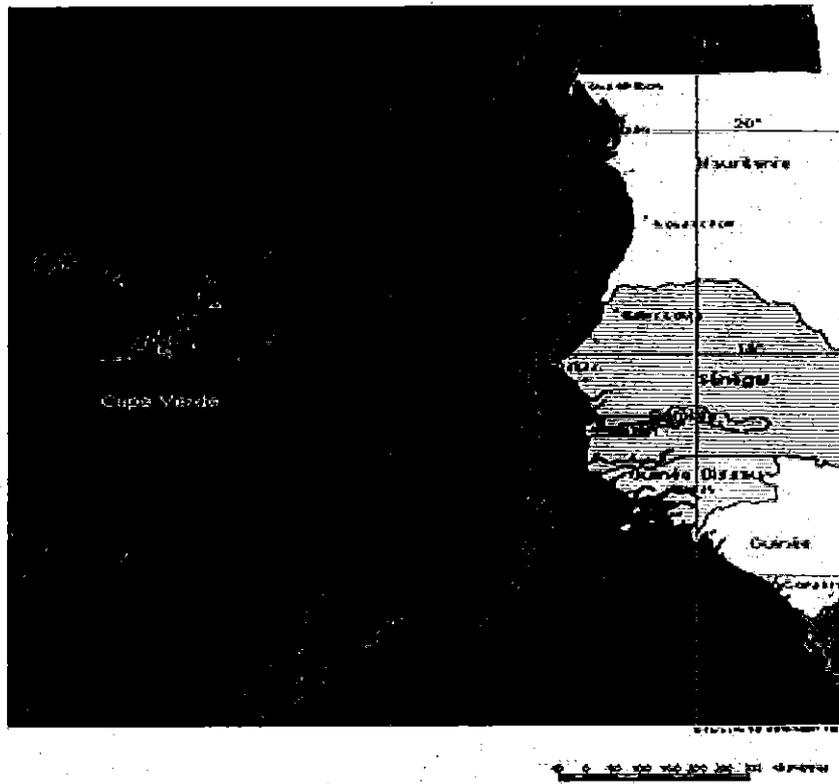


Figure 1. Carte de l'écorégion WAMER

D'une manière générale, les upwellings² et les apports des fleuves et des estuaires enrichissent les eaux de cette écorégion et en font une des zones les plus poissonneuses du monde.

Cette richesse des eaux de l'écorégion, combinée aux mauvais rendements de l'agriculture, a attiré vers la côte une bonne part de la population de l'écorégion. C'est ainsi que plus de 60 % de la

² Courant océanique, induit par les vents et qui produit au niveau du plateau continental une remontée des eaux profondes chargées de sels minéraux nutritifs. Les zones d'upwelling possèdent en conséquence une forte productivité primaire et représentent les régions océaniques où se concentrent les plus importantes pêcheries commerciales.

population de l'écorégion (soit plus 21 000 000) vivent sur la côte. Certains groupes ethniques sont caractéristiques de la zone marine et côtière du fait des types de relations qu'ils entretiennent avec la mer. Il s'agit des Lébou et des Nyominka au Sénégal, des Imaraguen en Mauritanie et des Bijagos en Guinée-Bissau. Par leurs savoirs traditionnels, ils ont dans le passé assuré une bonne gestion des ressources marines et côtières.

1.1.1. Biodiversité et importance écologique de l'écorégion WAMER

L'écorégion WAMER est caractérisée par une très grande biodiversité. A titre d'exemple, on dénombre plus de 1060 espèces de poissons, plus de 600 espèces d'oiseaux, vingt-six espèces de cétacés et cinq des six espèces de tortues marines connues dans le monde. La zone marine et côtière de l'écorégion WAMER abrite d'importantes zones de reproduction et d'alimentation des tortues marines (João Viera/Poilão, Saloum, Banc d'Arguin, Gambie). L'île de Poilão (dans les îles Bijagos en Guinée-Bissau), avec une population de femelles adultes de tortue vertes (*Chelonia mydas*), estimée à environ 10 000 individus, est un des plus importants sites de ponte de l'est de l'Atlantique pour cette espèce. Dans l'île d'Orango (Guinée-Bissau), on trouve une zone de nidification de la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*). En outre, le Cap-Vert (îles de Sal, Boa Vista et Maio) abrite le deuxième site de nidification de la tortue couane (*Caretta caretta*) le plus important de l'Atlantique. Des tortues baguées sur le continent américain ont été capturées dans l'écorégion WAMER.

Des études récentes ont montré que le Cap-vert est un centre d'endémisme et fait partie des dix zones qui abritent les plus importants récifs coralliens au monde. A cela il faut ajouter la présence, dans ce pays, de montagnes sous marines en plein océan, qui jouent un rôle déterminant pour la biodiversité.

Les côtes mauritaniennes abritent une des plus grandes colonies reproductrices au monde (environ 100 individus) du phoque moine (*Monachus monachus*), espèce très menacée.

Par ailleurs, l'écorégion comporte de nombreux écosystèmes jouant un rôle de zone de reproduction et/ou de nurserie pour les poissons. Il s'agit essentiellement d'estuaires, d'herbiers et de zones marine abritées et peu profondes. Il est heureux de constater que la plupart des écosystèmes, cruciaux pour le maintien de la biodiversité et de la productivité des pêcheries abritent des aires marines protégées.

En comparant la superficie des Aires Marines Protégées déjà créées à celle de la ZEE des pays, on se rend compte que pour la région ouest africaine, on est très loin de l'objectif de couvrir 20 à 30 % de la surface des océans recommandé par le Sommet Mondial pour le Développement Durable de Johannesburg (2002). En effet, les Aires Marines Protégées n'occupent qu'environ 3 % de la surface de la ZEE des pays de la sous-région. Toutefois, comparé à ce qui se passe pour l'ensemble des océans du monde qui est de 0,6 % (Weigel *et al.*, 2006), la région ouest africaine est relativement performante.

L'emplacement des principales Aires Marines Protégées officiellement créées est illustré par la carte suivante.

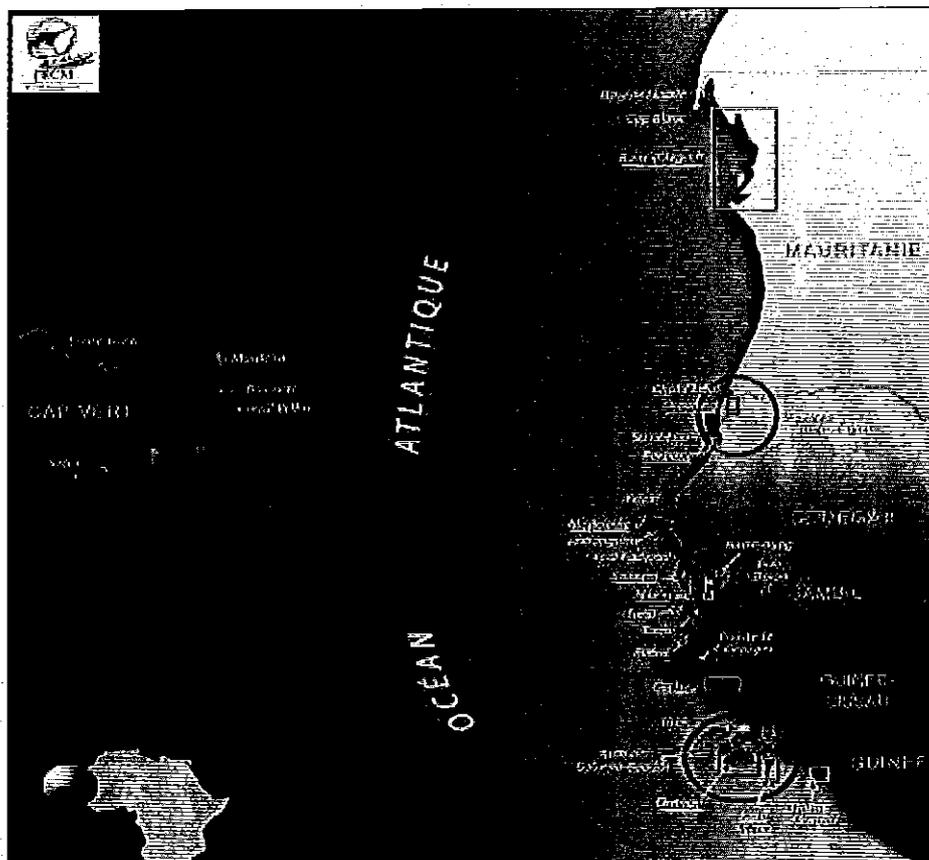


Figure 2. Situation des Aires Marines Protégées de l'écorégion WAMER
Source : PRCM, 2008

L'écorégion WAMER, par l'abondance de sa biodiversité, le rôle joué pour les oiseaux migrateurs européens et asiatiques et les tortues marines africaines et américaines, l'exportation de produits halieutiques en Europe, en Asie et en Amérique, l'interaction entre pêcheurs européens, asiatiques et ouest africains est une zone d'importance mondiale. Le WWF International en choisissant l'écorégion WAMER comme un des trente-cinq (35) sites, qui au monde, sont prioritaires en matière de conservation, a bien compris cet intérêt mondial.

1.1.2. Importance socio-économique de la pêche

La pêche contribue de façon importante au développement économique et social des pays de l'écorégion WAMER (Western African Marine Eco-Region). En effet, elle joue un rôle capital dans des domaines vitaux tels que la sécurité alimentaire, la création d'emplois et de richesses pour les 35 millions d'habitants des sept pays considérés (Programme Régionale de Conservation de la zone côtière et Marine, 2008). La gestion des ressources halieutiques est une problématique majeure pour cette région où la pêche peut représenter jusqu'à 15 à 17 % du PIB national et 25 à 30 % des revenus à l'exportation, emploie (emplois directs et indirects liés au secteur de la pêche) environ 1,5 million de personnes, et dans certains pays, notamment le Sénégal, procure jusqu'à 75 % des apports en

protéines animales de la population locale ³ tout en offrant des moyens d'existence durable aux communautés côtières⁴.

A titre d'exemple, en Mauritanie la pêche représente 10 % du PIB, plus de 40 % des recettes en devises, 25 % des recettes budgétaires et plus de 36 000 emplois. Les débarquements dans ce pays qui étaient de 400 000 t en 1994 ont atteint 1 000 000 de tonnes en 2008. 80 % des captures sont assurées par la flotte étrangère.

Au Sénégal, l'exportation des produits halieutiques génère annuellement des recettes de l'ordre de 200 milliards de FCFA (304 460 000 d'euros), soit 30 % des exportations. Plus de 600 000 emplois directs et induits ont été créés par la pêche et ses activités annexes. Les débarquements annuels au Sénégal s'élèvent en moyenne à 400 000 t, dont 80 % proviennent de la pêche artisanale nationale.

1.1.3. Etat d'exploitation inquiétant des ressources marines et côtières

Les eaux de la sous-région ouest africaine renferment d'importantes potentialités halieutiques. Cependant, les stocks de cette écorégion font face à une très forte pression de pêche entraînant une surexploitation de certaines espèces, notamment les espèces démersales destinées à l'exportation. La pêche artisanale réputée dynamique est, aujourd'hui, confrontée à la raréfaction de la ressource et la baisse continue des rendements par sortie. Les flottilles de pêche tant artisanales qu'industrielles ont connu un développement considérable en Afrique de l'Ouest. Dans les pays de la CSRP, le nombre de pirogues a par exemple été multiplié, de 1950 à 2000, par 6 (de 3 000 à 18 000), tandis que la puissance motrice correspondante était multipliée par 400. Les flottilles industrielles étrangères, ont également connu une très forte croissance, au moins jusqu'au début des années 90. À partir de cette période, elles ont été soumises à de très fortes restrictions de droit d'accès, tandis que s'accélérait dans de nombreux pays le développement de flottilles industrielles nationales.

À cette croissance quantitative des flottilles, s'ajoutent des évolutions qualitatives dont les manifestations majeures sont : les progrès et mutations technologiques, la diversification, la spécialisation et l'expansion spatiale. Il résulte de ces évolutions un accroissement considérable de la pression exercée sur l'ensemble des ressources halieutiques de l'Afrique de l'Ouest.

La surexploitation des principaux stocks halieutiques commerciaux, notamment les espèces démersales, par les flottilles nationales et étrangères a provoqué une réduction de 50 à 80 % des biomasses de ces espèces en cinquante ans.

Le développement du commerce international met en péril les espèces à forte valeur, très demandées par les marchés européens, asiatiques et américains (requins, raies, poissons nobles, poulpes...). De même, les accords de pêche, les subventions européennes à la pêche, la pêche illicite constituent des menaces inquiétantes pour la biodiversité marine. A cet effet, le secteur des pêches en Afrique de l'Ouest fait face à plusieurs enjeux notamment ceux liés à l'accès des ressources halieutiques au marché européen, à la création d'unités de pêche viables, à la cohérence des politiques publiques, à l'organisation et à la participation des acteurs, etc. Cette situation devient beaucoup plus complexe dans un contexte de changements climatiques qui constituent une menace

³ Ndiaye et Diouf, 2007 ; WorldFish Center, 2005a

⁴ Lauzon et al., 2008 ; WorldFish Center, 2005a et b

sur les activités économiques de manière générale et sur la pêche en particulier. En effet, dans l'écorégion ouest africaine, l'abondance des ressources halieutiques est plus ou moins corrélée à l'intensité de l'upwelling et le courant des Canaries. Or avec les Changements Climatiques, il est prévu dans les impacts biophysiques sur la zone côtière une baisse de l'upwelling. Ceci peut avoir des conséquences catastrophiques pour la sous-région.

Les eaux de l'Ecorégion Marine ouest africaine, du fait de leur richesse et des faibles capacités de surveillance des pays, font l'objet d'une pêche IUU importante opérée par des bateaux nationaux, sous-régionaux et des flottilles de pêche lointaines (Europe et Asie surtout).

Greenpeace estime que chaque année, du fait de la pêche INN/IUU, la Guinée perd 110 millions de \$ US, la Sierra Leone 29 millions et le Liberia 10 millions. Selon cette organisation internationale, des groupes bien organisés de pêcheurs IUU, pillent les ressources marines de l'Afrique de l'Ouest au mépris de la législation nationale des pêches et des conventions internationales.

La pêche IUU, en plus de détruire les ressources halieutiques et l'environnement marin, compromet les moyens d'existence des communautés ouest africaines côtières. Les incursions des chalutiers dans les eaux côtières, habituellement réservées à la pêche artisanale provoquent des collisions avec des pirogues causant ainsi chaque année la mort de dizaines de pêcheurs locaux. De ce fait, alarmés par le fort impact de la pêche INN/IUU dans la sous-région, la Conférence des Ministres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR), durant la 14^{ème} Session Ordinaire tenue en Mauritanie en Septembre 2001, a signé une déclaration, appelée déclaration de Nouakchott, appelant les Etats de la sous-région d'user de tous les moyens à leur disposition pour lutter contre la pêche INN/IUU. Cette déclaration exhorte, également la Communauté Internationale à aider la sous-région ouest africaine à lutter contre la pêche INN/IUU. Le *Règlement de la Commission de l'Union Européenne pour prévenir, empêcher et éliminer la pêche INN* entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010 s'inscrit dans cette mouvance.

En outre, la déstructuration des mécanismes traditionnels de gestion des ressources naturelles par des modes de gestion "modernes" souvent inefficaces car n'ayant pas les moyens de leur politique ; l'absence de mécanismes de suivi environnemental et de réponses rapides ; l'approche sectorielle des problèmes d'environnement et de pêche ; l'insuffisance de l'implication des populations dans la gestion des ressources marines et côtières ; l'insuffisance des moyens pour la surveillance côtière ; les mauvaises pratiques et méthodes de pêche ; le tourisme non durable ; l'incohérence et le manque de vision à long terme des politiques de pêche mis en œuvre dans la plupart des pays (les politiques visent à résoudre des crises et manquent de vision pour le futur), accentuent la situation alarmante de crise dans laquelle se trouve le secteur de la pêche.

1.1.4. Zone de convergence de diverses activités

Le tourisme en zone côtière, du fait de la diversité des services qu'il offre (tourisme balnéaire, tourisme de vision, pêche sportive, ski nautique, tourisme cynégétique...) constitue un secteur dynamique de l'économie des pays de la sous-région. Au Sénégal, par exemple, le tourisme est le deuxième secteur fournisseur de devises après la pêche (plus 100 milliards FCFA par an).

A cela il faut ajouter l'exploitation du pétrole off shore de la Mauritanie et les prospections pétrolières et gazières qui sont en cours dans pratiquement tous les pays de la sous-région. Le prix extrêmement élevé du baril de pétrole est un motif supplémentaire pour accélérer les prospections.

Dans le but de faciliter le développement économique, plusieurs pays de la sous-région ont construit d'importantes infrastructures dans la zone marine et côtière. Ces infrastructures provoquent des modifications majeures dans le fonctionnement des écosystèmes. Parmi les plus importantes on peut citer les nouveaux ouvrages dans les ports de Nouakchott et Dakar, la route Nouakchott-Nouadhibou, le barrage de Diama.

Le littoral constitue ainsi une zone de convergence de nombreuses activités dont les intérêts sont souvent divergents : pêche, tourisme, agriculture, urbanisme...

1.1.5. Essor démographique et incidence de la pauvreté

L'essor démographique (taux d'accroissement naturel de 2,6 % en Mauritanie ; 2,7 % au Sénégal ; 1,9 au Cap Vert, 2,7% en Gambie, 2 % en Guinée-Bissau, 2,4 % en Guinée et 2,18 en Sierra Léone) et la concentration des populations dans la zone côtière (22 % en Mauritanie ; 53 % au Sénégal ; 53 % en Gambie, 80 % en Guinée-Bissau, 21 % en Guinée et 100 % au Cap Vert) contribuent à la surexploitation des ressources marines et côtières.

A cela s'ajoute la pauvreté qui constitue une grave menace pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources marines et côtières, dans la mesure où, n'ayant presque pas d'autres alternatives pour améliorer leurs conditions de vie, les populations pauvres de l'écorégion (l'incidence de la pauvreté est de 50,5 % en Mauritanie, 48,5 % au Sénégal, 26,7 % au Cap-Vert, 60 % en Gambie, 67 % en Guinée-Bissau, 52 % en Guinée et 70 % en Sierra Léone) n'ont d'autres recours que d'exploiter (voire surexploiter) les ressources naturelles.

1.2. Description des situations et des problèmes à résoudre

Le rôle primordial que jouent les ressources marines et côtières dans la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest doit être souligné. Ces ressources sont cependant en train de diminuer considérablement du fait de la surexploitation des ressources halieutiques mettant en péril la sécurité alimentaire d'une grande partie de la population. Dans l'écorégion WAMER, le poisson est en effet dans presque tous les pays (sauf la Mauritanie) la première source de protéines animales. Au Sénégal par exemple, le poisson contribue pour 75% aux apports en protéines animales (Ndiaye et Diouf, 2007).

En 2008, un atelier a été organisé par le WWF WAMER et ENDA (ONG Internationale travaillant sur l'Environnement et le Développement), pour identifier les principaux problèmes liés à la gestion durable des ressources marines et côtières et la réduction de la pauvreté. A cette rencontre, étaient présents des représentants de tous les acteurs majeurs opérant dans la zone marine et côtière de la sous-région ouest africaine.

Le tableau suivant indique ces problèmes, leurs causes et les mesures à entreprendre pour les éliminer ou les réduire. Il indique également les acteurs les plus affectés par ces problèmes.

Lors de ce groupe de travail, les problèmes ont été classés par ordre de priorité. La méthode utilisée est la suivante. Chaque participant disposait de 10 points qu'il devait répartir entre les trois problèmes qu'il jugeait prioritaires. Il ne pouvait pas donner une note supérieure à 6/10 à un problème. Toutes les notes ont été additionnées pour chaque problème. Les problèmes qui présentaient les sommes les plus élevées étaient considérées comme prioritaires. Tous les problèmes ont pu ainsi être classés par ordre de priorité. Une discussion sur le classement, obtenu sur la base des sommes totales, a été menée pour voir si la priorisation était cohérente. L'ordre d'apparition des problèmes sur ce tableau reflète celui des priorités identifiées par les participants.

Tableau 1. Analyse des problèmes

Problèmes	Causes	Actions à mener / Mesures	Acteurs les plus affectés par les problèmes
- Augmentation de la pauvreté des communautés côtières	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance - Politiques de gestion des ressources marines et côtières souvent inadaptées - Incohérence des politiques de pêche et d'environnement avec ceux des autres secteurs de l'économie - Difficultés d'accès au crédit pour les communautés côtières - Manque d'esprit d'entrepreneuriat pour saisir les opportunités afin de développer des activités durables génératrices de revenus ou de nourritures 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des impacts des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté, identification et application de solutions permettant de réduire ou d'éliminer les effets négatifs - Formation des communautés côtières en entrepreneuriat - Mise en place d'activités génératrices de revenus et/ou de nourritures respectueuses de l'environnement et des mécanismes d'encadrement et de financement adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés côtières et particulièrement les femmes et les jeunes - Secteur Privé (activités génératrices de revenus et de nourritures)
- Faiblesse institutionnelle des structures chargées de la gestion des ressources marines et côtières	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit d'agents bien formés - Faiblesse des budgets de fonctionnement - Déficit d'informations fiables devant servir de base à la prise de décision - Faible intégration, synergie et coordination entre l'environnement et autres secteurs (pêche, mine, économie, culture, tourisme...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des usagers et des gestionnaires des ressources marines et côtières - Mise en place de cadre de dialogue, de concertation et d'échange d'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Agents de l'administration chargés de la gestion des ressources marines et côtières - Communautés locales
- Faible capacité d'influence des ONGs, des Organisations Professionnelles,	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'organisation - Déficit de formation surtout en environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la création et au fonctionnement de réseaux d'ONGs, d'Organisations Professionnelles, de journalistes et de parlementaires actifs dans 	<ul style="list-style-type: none"> - ONGs - Organisations professionnelles de pêche - Journalistes

des journalistes et des parlementaires en matière d'environnement		la pêche et l'environnement - Formations en environnement et en lobbying	- Parlementaires - Communautés locales
- Réduction des ressources marines et côtières	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du commerce international met en péril les espèces à forte valeur, très demandées par les marchés européens, asiatiques et américains (requins, raies, poissons nobles, poulpes...) - La pêche illicite constitue une menace inquiétante pour les ressources marines. - La déstructuration des mécanismes traditionnels de gestion des ressources naturelles par des modes de gestion "modernes" souvent inefficaces car n'ayant pas les moyens de leur politique - Le manque de vision à long terme des politiques de pêche mis en œuvre dans la plupart des pays (les politiques visent à résoudre des crises et manquent de vision pour le futur) 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'efficacité de la gestion des Aires Marines Protégées - Identification, dissémination et application des meilleures pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières - Mise en place d'initiatives pour lutter contre la pêche illicite (appui à la surveillance conjointe administration-pêcheurs artisans, appui au développement d'un projet sur la pêche illicite...) - Encouragement et appui à des initiatives de cogestion des Aires Marines Côtières et des Pêcheries - Appui à la mise en œuvre du plan d'action issu de la vision pour une pêche durable de l'écorégion marine ouest africaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautés côtières - Pêcheurs - Administrations en charge de la gestion des ressources marines et côtières

En résumé, des défis majeurs se posent dans la gestion et la conservation des ressources marines et côtières vivantes de l'écorégion, la lutte contre la pauvreté et la recherche de la sécurité alimentaire, notamment :

- la crise du secteur de la pêche du fait de la surexploitation des ressources et de la dégradation de l'environnement marin et côtier⁵;
- les défaillances des politiques et des institutions publiques et privées qui se conjuguent douloureusement dans un contexte de raréfaction des ressources⁶;
- le manque de cohérence entre les politiques des différents secteurs de l'économie des pays qui a quelquefois des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et les initiatives de réduction de la pauvreté⁷;

⁵ Symposium de Dakar, 2002; FAO, 2003; PRCM, 2002 et 2008; Lauzon et al., 2008; Pauly, 2002 ; SIAP, 2003; Ndiaye et Diouf, 2007; Troadec, 2001

⁶ Symposium SIAP, 2002 ; Catanzano et Samb, 2000

⁷ Séminaire de ENDA et WWF sur la cohérence des politiques en 2008

- la pêche illicite exercée par des bateaux nationaux, sous-régionaux et des flottilles de pêche lointaines (Europe et Asie surtout) ;
- les faibles capacités de la Société Civile dont l'impact des actions est encore bien en deçà de son potentiel réel;
- les menaces que constituent la dégradation et la perte de la biodiversité pour la lutte contre la pauvreté dans l'écorégion où les populations pauvres sont très dépendantes des ressources marines et côtières;
- les difficultés pour assurer la sécurité alimentaire et atteindre les OMD à la suite de la dégradation des ressources marines et côtières (surtout des ressources halieutiques) ;
- le réseau d'Aires Marines Protégées (AMP) mis en place dans l'écorégion WAMER⁸ afin de reconstituer les stocks halieutiques et conserver la biodiversité marine et côtière connaît des problèmes liés à l'insuffisance des financements, le manque de ressources humaines bien formées et d'équipement⁹. Les bénéfices environnementaux et socio-économiques tirés de ces AMP par les populations locales, bien que potentiellement très élevés, sont pour le moment faibles.

En plus de ces défis qui ont été identifiés par les participants du groupe de travail, des problèmes émergents comme la recherche et l'exploitation du pétrole et du gaz, le développement touristique, l'urbanisation anarchique, l'érosion côtière et les effets des changements climatiques méritent une attention toute particulière. En effet, ils risquent d'avoir des répercussions majeures sur la gestion des ressources marines et côtières.

L'exploitation du pétrole et du gaz offshore a un impact sur les ressources marines à travers les recherches sismiques, les marées noires, les forages, l'installation d'équipements ainsi que les rejets de déchets. Elle peut également générer des conflits avec des secteurs économiques comme la pêche et le tourisme. En Mauritanie, l'exploitation pétrolière a commencé. Selon une étude américaine, tous les pays de l'écorégion WAMER, à l'exception du Cap-Vert, renferment potentiellement des réserves intéressantes en hydrocarbures (Kloff, Wicks et Siegel, 2010)¹⁰. Par ailleurs, les réglementations relatives à l'exploitation des hydrocarbures ne sont pas à jour, les capacités de suivi des impacts environnementaux sont insuffisantes et aucun des dispositifs actuels de lutte contre les pollutions ne peut permettre d'intervenir efficacement en cas d'un déversement majeur.

Le WWF WAMER dans le cadre du PRCM, a développé un projet qui s'attaque à la problématique d'une exploitation des hydrocarbures, respectueuse de l'Environnement. Des synergies avec le présent projet seront assurées.

Les villes côtières, telles que Dakar (8 %), Conakry (5 à 8 %), Nouakchott (11 %)¹¹ connaissent une croissance démographique très forte du fait de l'exode rural, d'un fort taux de natalité et

⁸ Grâce à l'appui du WWF, de l'UICN, de la Fondation Internationale pour le Banc d'Arguin et de Wetlands International dans le cadre du Programme Régional de Conservation de la zone Marine et Côtière (PRCM)

⁹ Diouf, 2008

¹⁰ Kloff S., Wicks C. et Siegel P., 2010. Industries extractives et développement durable : Guide de meilleures pratiques pour l'exploitation pétrolière et gazière offshore dans l'Ecorégion Marines Ouest-Africaine. WWF, PRCM, 136 p.

¹¹ Diagana Y., 2010. Mobilité quotidienne et Intégration urbaine à Nouakchott : Des difficultés d'accès aux transports urbains à l'expérimentation des stratégies d'adaptation. Thèse de Doctorat en géographie, Université de Rennes 2, 485 p.

l'amélioration des conditions d'accès au soin. Cette croissance engendre des problèmes de gestion des eaux usées, une augmentation des besoins en matériels de construction, notamment le sable. L'extraction de sable constitue un problème majeur dans presque toutes les grandes villes de l'Ecorégion. Elle a tendance à se conjuguer avec les effets des changements climatiques pour accélérer l'érosion côtière. Cette croissance démographique contribue également à augmenter la pression sur les ressources naturelles.

Par ailleurs, les besoins liés au développement, ont amené les Gouvernements de l'Ecorégion à mettre en place des grandes infrastructures (ports de Nouakchott, routes traversant le Parc National du Banc d'Arguin, barrage de Diama...) qui sont à l'origine de modifications des équilibres des écosystèmes côtiers.

En plus de l'analyse des problèmes et du contexte au niveau écorégional, un profil pays sur la pêche et l'environnement marin côtier a été fait pour les sept Etat qui interviennent dans le projet (Cf. annexe). Ce profil identifie entre autres, les contraintes/problèmes spécifiques à chaque pays. Cette analyse par pays a permis d'avoir en plus de la planification globale des activités du projet d'avoir également une programmation par pays (Cf annexe).

1.3. Liens avec les stratégies, les politiques, les projets et programmes en cours

Les politiques de développement, les plans d'action environnementaux et les documents de la stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP) des différents pays de la sous-région identifient clairement la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des capacités, l'environnement (au sens large) comme des priorités. Or ces éléments sont les éléments clés du présent projet. Par ailleurs les plans de développement économique et social de tous les pays impliqués dans ce projet ainsi que les stratégies pour assurer la sécurité alimentaire accordent une place importance aux ressources marines et côtières. L'exemple le plus parlant est celui de la stratégie de croissance accélérée du Sénégal qui identifie les produits de la mer comme un des secteurs sur lesquels le développement doit s'appuyer.

Le projet va également aider les pays impliqués à remplir leurs engagements par rapport à la Convention sur la Diversité Biologique, en particulier sur les aspects relatifs au programme de travail pour les Aires Protégées. Il en est de même pour l'atteinte des objectifs du millénaire en particulier ceux relatifs à la réduction de la pauvreté et à l'environnement.

Il apparaît ainsi une nette concordance entre le présent projet et les politiques et stratégies des gouvernements de la sous-région qui, tous appuient le projet (lettres d'appui des pays).

Les objectifs du projet sont en cohérence avec l'objectif principal de la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU) qui est « de contribuer durablement à la satisfaction des besoins alimentaires de la population ouest africaine, au développement économique et social des États membres, et à la réduction de la pauvreté en milieu rural ». Des actions conjointes seront menées avec l'UEMOA afin de contribuer à La PAU, notamment dans sa composante pêche. De la même manière, le projet cherchera à contribuer à l'objectif de la politique agricole de la CEDEAO dont l'objectif général est « contribuer de

manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays ».

Le projet s'inscrit également en droite ligne des actions du Partenariat pour les pêcheries en Afrique du NEPAD qui met l'accent sur la bonne gouvernance, le commerce et l'accès aux marchés et la pêche illégale. Cette initiative s'appuie sur un « Think Tank » sur les politiques et une task force ministérielle pour les pêcheries africaines. Un MoU est en préparation entre le NEPAD et un des initiateurs du projet.

Le projet aidera également à atteindre les objectifs suivants inscrits par la CSRP dans son d'Action Stratégique (2011- 2015) :

- Renforcer les mécanismes d'harmonisation des politiques et des législations de pêche ;
- Appuyer les acteurs dans la gestion durable des ressources halieutiques ;
- Promouvoir des approches novatrices dans la gestion des pêches ;
- Renforcer la coopération et l'échange avec des organisations actives dans le domaine de la pêche. Ce projet s'intègre dans la 2ème phase et la 3^{ème} phase en préparation du Programme Régional de Conservation de la zone Côtière Marine (PRCM). Il renforcera les acquis de ce programme en matière de promotion de la pêche durable, de la conservation de la biodiversité marine et côtière, d'appui à la gestion des Aires Marines Protégées, de renforcement des capacités de la Société Civile et de lutte contre la pauvreté.

Le présent projet vient non seulement renforcer le Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine (PRCM) mais, aussi aide à combler d'importants gaps de ce programme identifiés lors de son évaluation¹². Le tableau suivant montre la contribution du présent projet au PRCM.

¹² Groupe-conseil Baastel. Evaluation Mi-parcours du Programme Régional de Conservation Marine et Côtière en Afrique de l'Ouest PRCM, Mars 2011

Tableau 2. Contribution du projet aux objectifs du PRCM

Programme Régional de Conservation Côtière et Marine			Contributions du présent projet au PRCM
Composante du PRCM	Objectif Spécifique du PRCM	Résultats Stratégiques PRCM	
« Conservation »	L'ensemble des habitats critiques et des espèces menacées sont gérés de manière efficace, durable et équitable, pour la conservation de la diversité biologique et culturelle de la zone côtière et marine de l'Afrique de l'Ouest	Résultat stratégique 1 : Le réseau d'AMPs est fonctionnel et sa représentativité est renforcée	Le projet va permettre - d'analyser les problèmes institutionnels et les insuffisances des législations des pêches et des AMP dans l'écorégion WAMER et appliquer les solutions identifiées (Activité 2.1.) - d'appuyer techniquement et financièrement le développement et la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion de pêcheries surexploitées et/ou d'AMPs (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap Vert, Guinée-Bissau et Sierra Léone) (Activité 2.2.) - d'évaluer l'efficacité de gestion des Aires Marines Protégées appuyées par le projet en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Cap Vert et en Guinée-Bissau et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer leur gestion (Activité 2.3.) - de mettre en place et/ou appuyer des mécanismes de financement durable des AMP au Sénégal et en Guinée-Bissau (Activité 2.7.)
« Gestion des Pêche »	Des modes d'aménagement intégré des pêcheries côtières sont élaborés et mis en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés	Résultat stratégique 3 : Des modes d'aménagement intégré des pêcheries côtières sont élaborés et mis en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés	Le projet va contribuer à l'atteinte du résultat stratégique 2 du PRCM à travers les activités suivantes : - Analyser les problèmes institutionnels et les insuffisances des législations des pêches et des AMP dans l'écorégion WAMER et appliquer les solutions identifiées (Activité 2.1.) - Appuyer techniquement et financièrement le développement et la mise en œuvre de 6 plans d'aménagement et de gestion de pêcheries surexploitées et/ou d'AMPs (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap Vert, Guinée-Bissau et Sierra Léone) (Activité 2.2.)
Processus de Gestion Intégrée	Les acteurs utilisent des connaissances, des outils	Résultat stratégique 4 : Des processus de gestion intégrée sont	Le projet va fortement appuyer cette composante en mettant en œuvre les activités suivantes :

	<p>et des mécanismes de gouvernance appropriés pour mettre en œuvre des processus concertés de gestion intégrée de la zone côtière à différentes échelles</p>	<p>mis en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mener une étude des impacts sur la pauvreté des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources vivantes marines et côtières (Activité 1.1.) - Développer et mettre en œuvre un plan d'action sous régional permettant de réduire/et ou d'éliminer les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté (Activité 1.2.) - Mettre en place un Groupe de travail sous régional annuel de suivi de la gouvernance et de la cohérence entre les politiques de gestion des ressources marines et les stratégies de lutte contre la pauvreté (Activité 1.3.) - Mettre en place /renforcer, au niveau national et sous régional des cadres encourageant les différents acteurs à planifier et à mettre en œuvre leurs activités de manière conjointe (Activité 2.6) - Doter les réseaux d'ONGs, d'Organisations Professionnelles, de journalistes, des collectivités locales et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement de moyens et d'outils permettant de mieux influencer les politiques (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée-Bissau) (Activité 3.1)
--	---	---------------------	--

Le résultat 4 du projet (*Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues*) va combler un vide au niveau des projets en cours dans le PRCM : le renforcement de l'articulation entre la conservation et la lutte contre la pauvreté. Ceci répondre d'une part aux conclusions de l'évaluation a mis – parcours du PRCM conduite par le Groupe-conseil Baastel (2011)¹³ et d'autre part aux recommandations du dernier forum du PRCM (Nouakchott, Juin 2010) qui reconnaissent que la pauvreté dans la sous-région a atteint des proportions alarmantes et qu'elle est liée à la dégradation des écosystèmes et à la perte de diversité biologique et qu'il importe de :

- Favoriser l'approche par écosystème en vue de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et le maintien de la productivité des écosystèmes comme un instrument essentiel de contribution à la sécurité alimentaire et partant, à la réduction de la pauvreté

¹³ Groupe-conseil Baastel. Evaluation Mi-parcours du Programme Régional de Conservation Marine et Côtière en Afrique de l'Ouest PRCM, Mars 2011

2
D

- soutenir le renforcement des capacités vers l'intégration de la biodiversité dans l'élimination de la pauvreté et la croissance dans la sous - région.

A ce titre, le projet partira des expériences réussies du WWF en matière de prise en compte des questions liées à la pauvreté et de leurs liens dynamiques avec la conservation dans plusieurs sites à travers la sous-région, notamment au Sénégal et (Cayar, Joal, Popoguine), Gambie afin de :

- Créer et/ou appuyer techniquement et financièrement des mutuelles d'épargne et de crédit dans les 7 pays de l'écorégion WAMER
- Mener une étude pour identifier les activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et respectueuses de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion WAMER
- Organiser des formations en entrepreneuriat pour les communautés côtières dans les 7 pays de l'écorégion WAMER
- Mettre en place des activités génératrices de revenus et/ou de nourritures respectueuses de l'environnement et des mécanismes d'encadrement et de financement adaptés dans les 7 pays de l'écorégion WAMER
- Etc.

En conclusion, les activités proposées par le projet sont pertinents, cohérents et complémentaires avec les objectifs, les priorités et les besoins en termes de conservation et de gestion de la zone côtière et marine ouest africaine telle que définis par le PRCM. Ce projet prend en compte d'importantes recommandations faite au PRCM sur la nécessité de :

- renforcer «l'efficacité de la gestion des AMP existantes en termes de prise de décision, de résolution des conflits, de surveillance, etc. »
- d'améliorer le « niveau socio-économique des populations riveraines des AMP » avec pour cible « une augmentation du revenu global des populations locales »

Par ailleurs ce projet prend en charge un important gap qui été identifié dans le programme PRCM : l'intégration des questions de pauvreté et de sécurité alimentaire dans les programmes de conservation.

Ce projet contribue aussi à la réalisation du Programme de travail sur les Aires Protégées de la Convention sur la biodiversité. Il constitue également une partie intégrante du Plan de Conservation du WWF WAMER (2008-2012).

Le présent projet vient compléter et renforcer le projet du PNUD intitulé « Adaptation au changement de climat, réponse au changement du littoral et à ses dimensions humaines en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la gestion intégrée du littoral »¹⁴, en contribuant à l'augmentation de la résilience des écosystèmes marins et côtiers. Il est également complémentaire, en ce qui concerne les sites choisis et les thèmes abordés, au «Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest »

¹⁴ Financement mobilisé de 3 300 000 \$ US du Fonds Mondial pour l'Environnement et cofinancement toujours en négociation.

(PRAO)¹⁵ et au projet « Appui à la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRП) pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des AMPs dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest ¹⁶», tous les deux mis en œuvre par la CSRП. Des synergies et une étroite coordination avec ces initiatives seront assurées à travers une concertation régulière et surtout la mise en œuvre de l'Activité 2.6. (Mettre en place /renforcer, au niveau national et sous régional des cadres encourageant les différents acteurs à planifier et à mettre en œuvre leurs activités de manière conjointe. Une attention particulière sera accordée aux composantes du « West Africa Regional Fisheries Program» de la Banque Mondiale - IDA exécutées en première phase au Cap-Vert, au Sénégal et en Sierra Léone. Il en sera de même des projets financés par la CE dans la sous-région, tels que le projet d'appui institutionnel à la gestion des pêches et le projet d'assistance technique et de renforcement des capacités de l'Agence de Protection de l'Environnement de Sierra Léone. Des synergies seront recherchées et maximisées avec les initiatives développées dans le cadre des accords de pêche bilatéraux UE-pays-tiers (APP)¹⁷ actuellement conclus avec le Cap Vert, le Gabon, la Guinée, la Guinée Bissau, et la Mauritanie et des liaisons pourront être aussi développés avec le projet TXOTX¹⁸ pour l'amélioration de la recherche en soutien au conseil scientifique à la gestion de la pêche en dehors des eaux territoriales de l'Union européenne.

Une collaboration étroite sera assurée avec l'unité de coordination régionale (Regional facilitation Unit) pour l'Afrique de l'Ouest devant être établie dans le cadre du programme FISH II financé sous le 9ème FED Intra-ACP, de même qu'avec le programme Canary Current Large Marine Ecosystem (CCLME) ¹⁹ suivant les mêmes mécanismes évoqués plus haut (concertation régulière et à travers la mise en œuvre de l'activité 2.6).

Plusieurs autres projets et initiatives sont en cours dans la sous-région (Tableau 3). Le WWF WAMER et/ou le PNUD collaborent déjà avec la plupart d'entre elles, ce qui va faciliter la synergie avec le présent projet.

¹⁵ Phase préparatoire de 1 425 000 \$ US financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement, la Banque Mondiale par le biais du Programme pour le partenariat de la Banque Néerlandaise et le Fonds de Préparation Japonais.

¹⁶ Projet de 5 millions €, financé par l'Agence Française de Développement pour 5 ans.

¹⁷ Depuis la réforme de la politique commune de la pêche (PCP) en 2002 les APP se sont transformés en véritables partenariats en faveur de l'instauration d'une pêche responsable et durable. Leur but est d'aider les pays tiers à définir leur propre politique sectorielle afin de remplir leur objectif de développement économique, tout en protégeant leurs ressources halieutiques.

¹⁸ Technical eXperts Overseeing Third country eXpertise.

¹⁹ Projet qui sera financé par les États des pays concernés, le FEM et d'éventuels bailleurs. Le budget estimé est de 35 243 000 \$ US pour une durée de 12 ans.

Tableau 3. Projets et programmes régionaux en cours dans la région ouest- africaine qui peuvent collaborer avec le projet (Source : ACP Fish II, Plan d'Action Régional, septembre, 2010)

Titre du projet	Budget	Bailleur (s) de fonds	Pays bénéficiaires dans la région	Dates de mise en œuvre
Programme ACP FISH II «Renforcement de la gestion des pêches dans les pays ACP ¹ »	€ 3,688 million	UE dans le cadre du 9 ^{ème} FED	Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo	2010-2012
Plan d'action sous régional pour la conservation et la gestion durable des populations de Requins (Phase II)	€ 0.751 million	MAVA (Hollande) DIGIS	Tous les Etats membres de la CSRP (Sénégal, Mauritanie, Sierra Leone, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Cap vert)	Démarrage en 2008 pour quatre ans et actuellement en phase II
Appui à la gestion des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest (Phase 2)	€2.37 million	Coopération Allemande	CSRP et Etats membres : renforcement des capacités institutionnelles de la CSRP	Démarrage en 2008
Vers des politiques régionales pour une gestion durable des petits pélagiques	€522.750	Pays Bas	Etats membres de la CSRP et Maroc	2007-2009, prolongé jusqu'à fin 2011
Renforcement des capacités régionales de gestion et de gouvernance de la pêche	€1,9 million	MAVA/DGIS Pays bas	Etats membres de la CSRP	2008-2012
Programme d'appui pour le développement d'initiatives de gestion	€5 million	AFD	Cap vert, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone	Démarrage en 2008 pour 5 ans
Projet régional des pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO)	€1.425 million	- Fonds mondial pour l'environnement - Banque mondiale - Banque néerlandaise - Fonds de préparation japonais	Tous les pays de la CSRP, Ghana et Liberia	
Accords de Partenariat de Pêche avec l'Union européenne	Cap vert: 385.0001 € Côte d'Ivoire: 595.000 € Guinée: 1.050.0002 € Guinée Bissau: 7.500.000€ Mauritanie: 86.000.0003 €	Union européenne	Cap vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau et Mauritanie	Périodes de mise en œuvre des APP: Cap vert (2007-2011); Côte d'Ivoire (2007-2013); Guinée (2009-2012); Guinée Bissau (2007-2011); et Mauritanie (2008-2012)

1 Les chiffres indiqués correspondent à la contrepartie financière annuelle versée par la Commission européenne au pays concerné dans le cadre de l'accord de partenariat de pêche conclu avec l'Union européenne.

2 Ce chiffre correspond à la contrepartie financière payée la première année. Selon les termes de l'accord, il est prévu que cette somme diminue graduellement les années suivantes.

3 Il s'agit de la contrepartie financière versée par l'Union européenne pour la première année de l'accord de pêche. En vertu des termes de l'accord

Il faut également citer, entre autres, les actions de l'Institut pour la Biodiversité et les Aires Protégées (Financement durable des Aires Protégées, Gestion des APs) et de Noé Conservation (Conservation du poisson scie) en Guinée-Bissau, le projet Gestion concertée des ressources marines (USAID-COMFISH) au Sénégal, le projet gestion durable de la biodiversité marine, le projet Potentiel des nouvelles ressources des eaux profondes du Cap-Vert, bases pour sa gestion durable et valorisation gastronomique, le projet Gestion et exploitation durable des ressources côtières du littoral eurafricain et le projet Modèle pour la gestion coordonnée des ressources halieutiques marines dans les régions de la Macaronésie financés avec les fonds Européens de Développement Régional (FEDER).

La valeur ajoutée qu'apportera le présent projet est de développer des synergies, des mécanismes de planification conjointe et de partage d'expériences entre les différents programmes/projets et réseaux au niveau national et sous régional. L'activité 2.6 contribuera fortement à atteindre ce résultat.

1.4. Processus de formulation du projet

Le point de départ du processus de formulation du projet a été l'organisation d'un groupe de travail sur les principaux problèmes liés à la gestion durable des ressources marines et côtières et la réduction de la pauvreté. A cette rencontre étaient présents des représentants des différents groupes d'acteurs actifs dans la zone marine et côtière de la sous-région (Cf. section 1.2.).

Le projet est également le fruit d'une longue consultation et d'une interaction avec les Etats de la sous-région et plusieurs partenaires techniques et financiers. Il s'attaque à des priorités qui ont été définies conjointement avec les gouvernements. Les Etats du fait de leur implication dans la conception et l'assurance de leur participation dans la mise en œuvre des activités, ce sont appropriés le projet (lettres d'appui au projet envoyés par les Etats).

L'analyse des problèmes ainsi que la définition des objectifs, des résultats attendus et des activités à mener ont été faites de manière participative lors du groupe de travail.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET

2.1. Objectif général

L'objectif général est de contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés côtières de l'écorégion WAMER (Western African Marine Eco-Region).

2.2. Objectif spécifique ²⁰

L'objectif spécifique est d'améliorer la gouvernance et de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER.

2.3. Résultats attendus et description des activités

2.3.1. Phase de démarrage

2.3.1.1. Activités et produits attendus

Les activités qui seront entreprises au cours de la phase de démarrage, ainsi que les produits attendus, les indicateurs et les moyens de vérification sont résumés dans le Tableau 4, qui permettra d'assurer un suivi efficace de la mise en œuvre de la phase de démarrage.

²⁰ La méthode de l'Union Européenne, selon laquelle un projet ne doit comporter qu'un objectif spécifique a été adopté. Ce sont les programmes qui doivent comporter plusieurs objectifs spécifiques.

Tableau 4. Cadre de suivi des activités de la phase de démarrage

ACTIVITES	PRODUITS ATTENDUS	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION
<p>Activité 0.1. Mettre en place et équiper les structures de coordination et de mise en œuvre du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonnateur technique du projet recruté - Coordonnateur administratif et financier recruté - Des équipements de base (bureaux, tables, armoires, ordinateurs...) achetés - Des réunions mensuelles de coordination de l'équipe de mise en œuvre du projet, tenues - Réunions de revue entre PNUD, EU et WWF tenues - Une réunion du Comité de pilotage tenue 	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe du projet est en place et est équipée avant la fin du 2^{ème} mois - 6 réunions de coordination mensuelles sont tenues avant la fin de la phase de démarrage - 2 réunions de revue triparties PNUD, UE et WWF sont tenues avant la fin de la phase de démarrage - 1 Comité de Pilotage est tenu avant la fin de la phase de démarrage 	<ul style="list-style-type: none"> - équipe en place - Rapport des réunions de coordination - Procès-verbaux des réunions de revue et du Comité de Pilotage
<p>Activité 0.2. Organiser une concertation aux niveaux national et sous régional pour affiner la liste des partenaires et former les équipes nationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liste détaillée des partenaires nationaux et sous régionaux impliqués dans la mise en œuvre du projet établie - Rôles et responsabilités de chaque partenaire définis - Des équipes nationales de mise en œuvre du projet constituées 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Equipes Nationales de Mise en œuvre sont constituées et opérationnelles avant la fin du 3^{ème} mois - Des conventions de partenariat sont signées avec au moins 7 partenaires nationaux ou sous régionaux avant la fin de la phase de démarrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Compte Rendus et rapports des équipes nationales - compte rendus des concertations avec les partenaires - Base de données des partenaires nationaux et sous-régionaux
<p>Activité 0.3. Mener une étude des impacts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources vivantes marines et côtières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie et approche pour la conduite des études et des analyses destinées à assurer une cohérence au niveau national et sous régional définies - Interventions en cours dans la sous-région inventoriées - Synergies possibles et modalités de collaboration définies - Situation de référence de chacun des indicateurs figurant dans le cadre logique du projet établie - Document, identifiant et analysant les impacts sur la 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat de référence des indicateurs disponible avant la fin de la phase de démarrage - Une cartographie des interventions en cours dans la sous région est réalisée avant la fin de la phase de démarrage - Rapport d'étude disponible avant la fin du 3^{ème} mois 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de validation du document par les parties concernées

	pauvreté et la sécurité alimentaire des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources vivantes marines et côtières validé		
Activité 0.4. Elaborer un plan d'action sous régional permettant de réduire les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté et la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action sous régional basé sur une analyse participative au niveau national et sous régional validé - Plan de travail détaillé avec budget de la première année validé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'action est validé avant la fin de la phase de démarrage - Un plan de travail détaillé de la première année est validé avant la fin de la phase de démarrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de validation du plan sous-régional - Document du Plan de Travail de la première année validé
Activité 0.5. Organiser un groupe de travail sous régional pour affiner le cadre logique, le budget, les stratégies et les arrangements institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre logique révisé avec des indicateurs quantifiables - Une description claire des liens institutionnels et des mécanismes d'ancrage au niveau national et sous régional établie - Des structures de gouvernance du projet aux niveaux national et sous régional (composition, règles et procédures) définies - Rôle des délégations de l'UE dans les structures de gouvernance du projet défini 	<ul style="list-style-type: none"> - Un cadre logique et des liens institutionnels clairs et des éléments de gouvernance du projet sont définis de manière participative avant la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport du groupe de travail validé

Pour le suivi de la phase de démarrage, les indicateurs qui seront suivis sont : le taux de réalisation des activités (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités planifiées), le taux d'atteinte des indicateurs et ou/ des produits attendus (nombre d'indicateurs atteints/nombre d'indicateurs planifiés) et le taux d'exécution financière (montant dépensé/budget planifié).

Le suivi se fera lors des réunions mensuelles de coordination de l'équipe. De plus à la fin du premier trimestre, le PNUD et /ou l'UE organiseront une revue des réalisations. A la fin du 5^{ème} mois, le PNUD

organiseront une 2^{ème} revue. Au terme de ces revues le Comité de Pilotage donnera les orientations et formulera les recommandations qui permettront d'augmenter les performances et les impacts du projet.

2.3.1.2 Description des Activités de la phase de démarrage

La succession des activités suit une logique dictée par la nécessité de disposer des résultats de certaines qui serviront d'inputs pour les autres. C'est ainsi qu'il est indispensable de mettre en place l'équipe du projet (Activité 1) avant son démarrage. Les concertations (activité 2) permettront de remobiliser les autorités et de mettre en place les équipes nationales qui participeront à l'étude des impacts (activité 3), dont les résultats sont indispensables pour élaborer le plan d'action sous régional (activité 4) qui est indispensable à l'affinement du cadre logique, du budget, des stratégies, des arrangements institutionnels et le plan de travail de la première année (activité 5).

Activité 01. Mettre en place et équiper les structures de coordination et de mise en œuvre du projet

Il est indispensable qu'au démarrage du projet que le personnel et les équipements de base soient en place. Des annonces de vacances de postes seront publiées dans les journaux de la sous-région et dans des sites web. De même, ces annonces seront envoyées par emails à tous les partenaires du PNUD, du WWF, APTÉ et des délégations de l'UE impliquées en leur demandant de relayer l'information le plus largement possible. Le personnel de gestion de projet sera recruté en accordance avec les procédures du PNUD. Les autres membres de l'équipe provenant du PNUD, du WWF et de APTÉ seront mis à la disposition du projet dès le démarrage.

L'achat des équipements de base se fera en respectant les procédures du PNUD et les exigences de transparence de l'UE et du WWF.

Il est prévu chaque mois d'organiser une réunion de coordination regroupant l'équipe du projet. Une revue tripartite PNUD, CE et WWF sera réalisée à la fin du troisième mois pour examiner les progrès et définir les orientations futures du projet. A la fin du premier semestre, le Plan de Travail Annuel sera présenté au Comité de pilotage pour validation.

Les produits attendus de cette activité sont :

- Coordonnateur technique du projet recruté ;
- Coordonnateur administratif et financier recruté ;
- Des équipements de base (bureaux, tables, armoires, ordinateurs...) achetés ;
- 6 réunions mensuelles de coordination de l'équipe de mise en œuvre du projet, tenues ;
- 2 réunions de revue triparties PNUD, EU et WWF tenues ;
- 1 Comité de pilotage tenu.

Activité 02. Organiser une concertation aux niveaux national et sous régional pour affiner la liste des partenaires et former les équipes nationales

Des équipes des organisations initiatrices de ce projet (PNUD, WWF et APTE) se rendront dans les pays pour discuter avec les autorités (pêche, environnement, finance) pour les informer et s'assurer du renouvellement de leur appui (tous les pays ont déjà envoyé des lettres de soutien du projet). Ce sera également l'occasion d'identifier les membres de l'équipe nationale de mise en œuvre et de former officiellement, en collaboration avec les dirigeants de leur structure, les équipes nationales de mise en œuvre²¹. La même démarche d'information et de recherche de partenariat et d'appui sera effectuée auprès des institutions sous régionales (CEDEAO, UEMOA, CSRP...), des partenaires financiers et des autres projets et programmes actifs dans la sous région sur les sujets abordés par le projet.

Les produits attendus pour cette activité sont :

- Liste détaillée des partenaires nationaux et sous régionaux impliqués dans la mise en œuvre du projet établie ;
- Rôles et responsabilités de chaque partenaire définis ;
- Des équipes nationales de mise en œuvre du projet constituées.

Activité 03. Mener une étude des impacts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources vivantes marines et côtières

Les modes de gouvernance et les choix politiques en matière de gestion des ressources naturelles ressources vivantes ont souvent des impacts importants (quelques fois insoupçonnés) sur la pauvreté et la sécurité alimentaire dans les pays de l'écorégion WAMER. L'activité vise à identifier les impacts, à formuler des recommandations pour éliminer/réduire les effets négatifs des modes de gouvernances et des politiques de gestion des ressources marines vivantes.

Comme dans le cas du Programme Pêche Commerce Environnement en Afrique de l'Ouest (PCEAO), que le WWF WAMER et ENDA ont conduit pendant six ans, dans chaque pays l'Equipe Nationale de Mise en œuvre du projet²² va mener l'étude. Une étude de la littérature relative au sujet sera menée, couplée avec des entretiens avec les différents acteurs (Ministères en charge des pêches, de l'environnement, des finances, pêcheurs, communautés locales, ONGs, Organisations Professionnelles, collectivités locales/territoriales...). Ensuite, un groupe de travail national sera organisé pour partager avec l'ensemble des acteurs les résultats des recherches et recueillir leurs commentaires qui seront intégrés dans la version finale du document.

²¹ Fall A. 2006. Gouvernance et corruption dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement au Sénégal. Forum Civil, Section Sénégalaise de Transparency International, 248 p.

²² Les Equipes Nationales de Mise en œuvre sont constituées d'agents de l'Administration des pêches et de l'environnement, des ONGs, des Organisations Professionnelles et de la Recherche choisie sur la base de leur compétence et avec l'accord de leurs structures d'origine.

Cette étude sera menée dans les sept pays de l'écorégion. Un consultant sénior sera recruté pour coordonner les études nationales, apporter un appui méthodologique aux équipes nationales de mises en œuvre et réaliser une synthèse sous régionale.

Les produits attendus de cette activité sont :

- Méthodologies et approches pour la conduite des études et des analyses destinées à assurer une cohérence au niveau national et sous régional définies ;
- Interventions en cours dans la sous-région inventoriées ;
- Synergies possibles et modalités de collaboration définies ;
- Situation de référence de chacun des indicateurs figurant dans le cadre logique du projet établie ;
- Document, identifiant et analysant les impacts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources vivantes marines et côtières validé.

Activité 04. Elaborer un plan d'action sous régional permettant de réduire les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté et la sécurité alimentaire

Sur la base des résultats de l'activité 03, le consultant sénior recruté va proposer des plans d'action nationaux et un plan d'action sous régional. Ces plans d'action nationaux seront validés au niveau national au cours d'un atelier organisé par le Ministère en charge de la pêche et/ou de l'Environnement. Le plan d'action sous régional sera également validé lors d'un atelier sous régional impliquant des représentants des Ministères en charge de la pêche et/ou de l'Environnement de chacun des sept pays de l'écorégion, les communautés, les ONGs, les Organisations Professionnelles. Pour des soucis d'économie, la validation du plan d'action aura lieu lors du groupe de travail de l'activité 5.

Les produits attendus sont :

- Plan d'action sous régional basé sur une analyse participative au niveau national et sous régional validé ;
- Plan de travail détaillé avec budget de la première année validé.

Activité 05. Organiser un groupe de travail sous régional pour affiner le cadre logique, le budget, les stratégies et les arrangements institutionnels

Afin d'affiner le cadre logique, le budget, les stratégies et les arrangements institutionnels, un groupe de travail sous régional sera organisé. A cette rencontre participeront, pour chacun des pays impliqués, un représentant du Ministère en charge de la pêche, du Ministère en charge de l'environnement, le coordonnateur du comité de coordination des ONGs actives dans la pêche et l'environnement, de la délégation de l'UE. En plus seront présents des représentants de la CEDEAO, de l'UEMOA, de la CSRP, du PNUD, de APTE et du WWF. De même, les principaux bailleurs de fonds et

les autres projets / programmes actifs dans le domaine et intervenant dans la sous-région seront invités.

Il s'agira d'un groupe de travail de trois jours qui discutera et donnera des recommandations sur :

- le cadre logique et surtout les indicateurs ;
- le plan de travail de la première année ;
- les liens institutionnels et les mécanismes d'encrage au niveau national et sous régional ;
- les structures de gouvernance du projet aux niveaux national et sous régional (composition, règles et procédures) ;
- le rôle des délégations de l'UE dans les structures de gouvernance du projet.

Cette activité aura pour avantage de renforcer l'appropriation du projet par les différents acteurs étatiques et non-étatiques et les institutions d'intégration économiques et d'harmonisation des politiques de la sous-région.

Les produits attendus de cette activité sont :

- Cadre logique révisé avec des indicateurs quantifiables ;
- Une description claire des liens institutionnels et des mécanismes d'ancrage au niveau national et sous régional établie ;
- Des structures de gouvernance du projet aux niveaux national et sous régional (composition, règles et procédures) définies ;
- Rôle des délégations de l'UE dans les structures de gouvernance du projet défini.

2.3.2. La phase opérationnelle

2.3.2.1. Résultats, activités et indicateurs de la phase opérationnelle

Les résultats attendus, les indicateurs et les principales activités à mener dans la phase opérationnelle du projet sont résumées dans le Tableau 5 (le cadre logique est fourni en **annexe 1**) :

Tableau 5. Résultats attendus, activités et indicateurs de la phase opérationnelle

RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RESULTATS
<p>Résultat 1. Un plan d'action sous régional permettant de réduire et/ou d'éliminer les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières est élaboré et mis en œuvre</p> <p><i>Activité 1.1. Mettre en œuvre le plan d'action sous régional permettant de réduire les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté et la sécurité alimentaire</i></p> <p><i>Activité 1.2. Mettre en place un Groupe de travail sous régional annuel de suivi de la gouvernance et de la cohérence entre les politiques de gestion des</i></p>	<p>- Au moins 50 % des mesures identifiées dans le plan d'action sont mises en œuvre</p>

<p><i>ressources marines et les stratégies de lutte contre la pauvreté</i></p> <p>Résultat 2. Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place</p> <p><i>Activité 2.1. Analyser les problèmes institutionnels et les insuffisances des législations des pêches et des AMP dans l'écorégion WAMER et appliquer les solutions identifiées</i></p> <p><i>Activité 2.2. Appuyer techniquement et financièrement le développement et la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion de pêcheries surexploitées et/ou d'AMPs (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap Vert, Guinée-Bissau et Sierra Léone)</i></p> <p><i>Activité 2.3. Evaluer l'efficacité de gestion des Aires Marines Protégées appuyées par le projet en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Cap Vert et en Guinée-Bissau et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer leur gestion</i></p> <p><i>Activité 2.4. Mettre en place et soutenir un réseau sous régional de radios communautaires qui vulgarisent les meilleures pratiques de pêche</i></p> <p><i>Activité 2.5. Appuyer et/ou initier des actions visant à lutter contre la pêche illicite (INN)</i></p> <p><i>Activité 2.6. Mettre en place /renforcer, au niveau national et sous régional des cadres encourageant les différents acteurs à planifier et à mettre en œuvre leurs activités de manière conjointe</i></p> <p><i>Activité 2.7. Mettre en place et/ou appuyer des mécanismes de financement durable des AMP au Sénégal et en Guinée-Bissau</i></p>	<p>- Au moins 4 outils / initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières sont mis en place avant la fin du projet</p>
<p>Résultat 3. Les capacités de la Société Civile (ONGs, Organisations Professionnelles, réseaux de journalistes) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement à influencer les politiques sont renforcées</p> <p><i>Activité 3.1. Doter les réseaux d'ONGs, d'Organisations Professionnelles, de journalistes, des collectivités locales et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement de moyens et d'outils permettant de mieux influencer les politiques (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée-Bissau)</i></p> <p><i>Activité 3.2. Organiser des formations sur l'environnement et la lutte contre la pauvreté, suivies de campagnes médiatiques au niveau national menées par les participants (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée)</i></p>	<p>- Au moins 5 mesures et/ou politiques favorables à la bonne gouvernance et à la réduction de la pauvreté identifiées par le projet comme prioritaires ont été adoptées grâce à des actions de la Société Civile et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement avant la fin du projet</p>
<p>Résultat 4. Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues</p> <p><i>Activité 4.1. Créer et/ou appuyer techniquement et financièrement des mutuelles d'épargne et de crédit dans les 7 pays de l'écorégion WAMER en conformité avec les orientations de la CE en matière d'appui à la micro-finance</i></p> <p><i>Activité 4.2. Identifier les activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance, rentables et respectueux de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion WAMER</i></p> <p><i>Activité 4.3. Organiser des formations en entrepreneuriat pour les communautés côtières dans les 7 pays de l'écorégion WAMER</i></p>	<p>- Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance, respectueux de l'environnement et rentables sont mis en place et/ou sont appuyés dans au moins 5 pays sur 7 avant la fin du projet</p> <p>- Au moins 60 % des bénéficiaires directs des activités génératrices de</p>

Handwritten signature and initials

<p><i>Activité 4.4. Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueuses de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion WAMER</i></p> <p><i>Activité 4.5. Instaurer un prix sous régional des initiatives innovatrices en matière de conservation de l'environnement et de création d'activités génératrices de revenus</i></p>	<p>revenus sont des femmes ou des jeunes à la fin du projet</p>
--	---

2.3.2.2. Description des activités de la phase opérationnelle (Cf. cadre logique pour les indicateurs des activités)

Activité 1.1. Mettre en œuvre le plan d'action sous régional permettant de réduire les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté et la sécurité alimentaire

La mise en œuvre du plan d'action sous régional (cf. activité 04) sera réalisée par les Equipes Nationales de Mise en œuvre du projet (cf. activité 04) avec l'appui technique des équipes du WWF WAMER, de APTE et de consultants.

Le produit attendu est la réalisation du plan d'action sous régional.

Activité 1.2. Mettre en place un Groupe de travail sous régional annuel de suivi de la gouvernance et de la cohérence entre les politiques de gestion des ressources marines et les stratégies de lutte contre la pauvreté

Dans plusieurs pays de l'éco-région WAMER, les problèmes de gouvernance²³ et de cohérence entre les différentes politiques²⁴ constituent un des facteurs explicatifs les plus importants de l'état de dégradation des ressources marines et par suite de la situation alimentaire précaire des communautés côtières. Les objectifs de cette activité sont :

- de fournir aux autorités, aux ONGs, aux Organisations Professionnelles, aux parlementaires et aux réseaux de journalistes environnementalistes des différents pays une situation annuelle de la gouvernance et de la cohérence entre les politiques de gestion des ressources marines avec les stratégies de lutte contre la pauvreté ;
- de mettre, chaque année, à la disposition des autorités des pays et des gestionnaires des ressources marines des recommandations permettant de résoudre les problèmes ou d'améliorer la situation ;
- de suivre l'état de mise en œuvre des recommandations au niveau de chaque pays et éventuellement offrir un appui en cas de besoin.

²³ DIOUF B. N. , 2010. Crise de la pêche maritime au Sénégal : facteurs explicatifs et propositions de solutions. Mémoire de fin d'étude, Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA de Thiès), 84 p.

²⁴ OCDE et ENDA REPAO, 2007. Cohérence des politiques dans le secteur des pêches en Afrique de l'Ouest. OCDE, 115 p.

Chaque année, un groupe de travail sous régional, regroupant les administrations responsables de la gestion des ressources marines, des ONGs, des Organisations Professionnelles de pêcheurs, des parlementaires, des journalistes et des experts de la lutte contre la pauvreté sera organisé.

La première tâche du groupe de travail (surtout le premier groupe de travail) sera d'identifier les contraintes qu'il faut lever et les indicateurs à suivre pour combiner de manière cohérente et efficace la gouvernance, les politiques de gestion des ressources marine et la lutte contre la pauvreté.

La deuxième étape, sera sur la base des indicateurs identifiés, d'établir une situation annuelle et formuler des recommandations qui seront suivies lors du groupe de travail suivant.

Les produits attendus de cette activité sont: 1) un rapport sur la situation annuelle de la gouvernance et de la cohérence de la gestion des ressources naturelles avec les stratégies de lutte contre la pauvreté, 2) Des recommandations pour améliorer la situation, 3) un rapport annuel de suivi des recommandations, 4) un rapport sur les appuis fournis aux pays pour mettre en œuvre les recommandations.

Activité 2.1. Analyser les problèmes institutionnels et les insuffisances des législations des pêches et des AMP dans l'écorégion WAMER et appliquer les solutions identifiées

Si en Guinée-Bissau, en Guinée et en Mauritanie les problèmes institutionnels liés à la tutelle et au fonctionnement des Aires Marines Protégées sont amoindris par la création d'agences ou de directions avec des mandats très clairs, dans les autres pays et en particulier au Sénégal des efforts énormes restent à faire. Le cas du Sénégal est très édifiant. La tutelle est officiellement assurée par le Ministère de l'Economie Maritime, mais les conservateurs sont du ministère en charge de l'Environnement. Un flou existe également au niveau de qui doit créer une Aire Marine Protégée. En ce qui concerne la pêche, tous les pays possèdent des codes de la pêche qui, théoriquement sont bien élaborées. Toutefois, un problème d'adaptation de ces codes au contexte se pose. De plus l'administration des pêches n'a souvent pas les moyens de s'assurer que la réglementation est effectivement appliquée.

Cette activité va permettre d'identifier de manière participative les problèmes institutionnels et les insuffisances des législations des pêches et des Aires Marines Protégées et de proposer des solutions qui seront mises en œuvre.

Dans chaque pays, l'Equipe Nationale de Mise en Œuvre (constituée d'experts des ministères en charge de la pêche et de l'environnement, d'ONGs, de la Recherche, d'Organisations Professionnelles, de personnes ressources reconnues pour leur compétence) sera chargée d'effectuer les recherches nécessaires, d'organiser un atelier national impliquant des représentants de tous les groupes d'acteurs et de rédiger un rapport national comportant un plan d'action.

Un consultant sera recruté pour appuyer les équipes nationales, animer un atelier sous régional et rédiger une synthèse et un plan d'action pour la sous-région.

Le projet va appuyer la mise en œuvre des solutions identifiées dans les rapports nationaux et le rapport sous régional.

Les produits attendus de cette activité sont sept plans d'action nationaux, un plan d'action sous régional et un rapport faisant le point sur l'état de mise en œuvre des solutions identifiées.

Activité 2.2. Appuyer techniquement et financièrement le développement et la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion de pêcheries surexploitées et/ou d'AMPs (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap Vert, Guinée-Bissau et Sierra Léone)

L'absence et la mauvaise (voire la non) mise en œuvre de plans de gestion sont souvent évoquées parmi les facteurs explicatifs de l'état de surexploitation des ressources marines de l'Ecorégion WAMER²⁵. Un autre problème qui est souvent soulevé est l'insuffisance des moyens financiers mobilisés pour la mise en œuvre des plans de gestion.

Il s'agira, d'abord en concertation avec les Etats, les partenaires techniques et financiers, les programmes et les projets d'identifier les AMPs et les pêcheries qui ont le plus besoin d'appui en matière d'élaboration et de mise en œuvre de plans de gestion. Cette approche aura le mérite d'éviter des duplications et de créer des synergies entre les différents acteurs de la sous-région. Cette méthodologie a été utilisée, avec succès au Sénégal par le projet USAID/COMFISH et le WWF.

La task force, créée par le WWF, l'UICN et la CSRP dans le cadre du PRCM sera utilisée pour appuyer techniquement les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des AMPs et des pêcheries choisies.

Des protocoles seront signés entre le projet et les comités de gestion des AMPs et des pêcheries (en place ou qui seront créés). Ce protocole fixera les termes et les conditions des appuis techniques et financiers mais également le suivi des performances de ces comités de gestion. La continuation des appuis sera conditionnée par l'obtention de résultats satisfaisants lors d'évaluation annuelles.

Au terme de cette activité, six plans de gestions seront appuyés.

Activité 2.3. Evaluer l'efficacité de gestion des Aires Marines Protégées appuyées par le projet en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Cap Vert et en Guinée-Bissau et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer leur gestion

Durant la 7^{ème} conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique en 2004, un Programme de Travail sur les Aires Protégées²⁶ a été mis en place. L'objectif principal de ce programme de travail est « de soutenir la création et le maintien, d'ici 2010 pour les zones terrestres et d'ici 2012 pour les zones marines, de systèmes nationaux et régionaux d'aires protégées complets, bien gérés et écologiquement représentatifs... ». La composante 4 de ce programme, intitulé « Normes, évaluations et surveillance » promeut la formulation et l'adoption de normes minimales et de meilleures pratiques, l'évaluation et l'amélioration de l'efficacité de la gestion des aires protégées, l'évaluation et le suivi de l'état et des tendances des aires protégées, et l'assurance de la contribution du savoir scientifique à la création et à la viabilité des aires protégées.

²⁵ DIOUF P. S. 2010. Facteurs explicatifs de la surexploitation des ressources halieutiques dans l'écorégion WAMER. WWF, 7 p.

²⁶ Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2004) Programme de Travail sur les Aires Protégées (Programmes de Travail de la CDB) Montréal: Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique 34 p.

Par ailleurs, le plan stratégique pour la diversité biologique 2011 - 2020²⁷, en son objectif 11, insiste sur la nécessité d'avoir des Aires Protégées bien gérées. Or dans l'éco-région WAMER, bien que des efforts importants aient été réalisés grâce à l'appui du WWF, de l'UICN, de FIBA du PRCM, de la Banque Mondiale, de l'UE, du FFEM, la gestion de la plupart des AMPs laisse à désirer. En effet, pour toutes les quinze AMPs qui ont été évaluées par le RAMPAO²⁸, le personnel, les infrastructures et les moyens disponibles ne sont pas adéquats pour assurer efficacement les activités de gestion. Par ailleurs, à l'exception du Banc d'Arguin, les faibles financements des cinq dernières années n'ont pas permis de conduire correctement les activités principales de gestion.

L'objectif de cette activité est, en collaboration avec le RAMPAO, d'évaluer régulièrement l'efficacité de gestion des AMPs de l'Ecorégion et d'appuyer la mise en œuvre des recommandations formulées. A l'instar de l'évaluation déjà menée par le RAMPAO et le WWF WAMER en Gambie²⁹ et au Sénégal³⁰, un atelier sous-régional de trois jours regroupant les gestionnaires (au sens large) des AMPs et des représentants des communautés sera organisé. Une équipe d'évaluation composée d'une dizaine d'experts connaissant bien les AMPs et le contexte de l'éco-région sera constituée.

La méthodologie qui sera employée est celle développée par le WWF : méthode d'évaluation rapide et d'établissement des priorités de gestion des aires protégées (RAPPAM). Elle se fonde sur le cadre d'évaluation mis au point par la Commission Mondiale des Aires Protégées (CMAP). Elle offre aux décideurs un outil leur permettant d'évaluer rapidement l'efficacité générale de la gestion des aires marines protégées dans une écorégion, pour ensuite pouvoir prendre les décisions permettant d'améliorer les pratiques de gestion.

La méthode RAPPAM permet de :

- identifier les forces et les faiblesses de la gestion des AMP ;
- analyser l'étendue, la gravité, la prévalence et la distribution de toute une variété de menaces et de pressions ;
- identifier les AMP où l'importance et la vulnérabilité écologiques et sociales sont élevées,
- indiquer l'urgence et la priorité à accorder à la conservation d'aires marines protégées particulières ;
- aider au développement et à l'établissement des priorités des interventions politiques appropriées et des étapes de suivi, pour augmenter l'efficacité de la gestion des aires marines protégées.

Le RAPPAM comprend cinq étapes :

- Étape 1 : déterminer l'étendue de l'évaluation (AMP à évaluer)

²⁷ Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2011). Texte intégral du Plan stratégique pour la période 2011-2020. Montréal, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, 12 p.

²⁸ RAMPAO (2010). Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires marines protégées du RAMPAO, Dakar.

²⁹ WWF, 2011. Management Effectiveness Assessment of Protected Areas in The Gambia Using WWF's RAPPAM Methodology. Dakar, Alexander Belokurov, Alagie Manjang, Arona Soumaré, Ibrahima mat Dia, Mamadou Diallo, Birima Fall (Edit.), 64 p.

³⁰ WWF et DPN, 2011. Evaluation de l'efficacité de gestion des Aires Marines Protégées du Sénégal. WWF/DPN, 61 p.

- Étape 2 : évaluer les informations existantes pour chaque AMP
- Étape 3 : administrer le questionnaire d'évaluation rapide
- Étape 4 : analyser les résultats
- Étape 5 : identifier les étapes suivantes et les recommandations.

Il est important de rappeler que la méthodologie RAPPAM est basée sur le principe d'une auto-évaluation participative, conduite avec l'ensemble des parties prenantes dans la gestion des aires protégées évaluées.

En raison de l'état d'avancement de la mise en place des AMPs, des initiatives de gestion en cours et de l'importance écologique des sites retenus, l'évaluation de l'efficacité de gestion des AMPs se fera prioritairement dans les pays suivants : Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Cap Vert et en Guinée-Bissau.

Les produits attendus de cette activité sont 2 rapports d'évaluations (tous les 2 ans) et la mise en œuvre des recommandations.

Activité 2.4 Mettre en place et soutenir un réseau sous régional de radios communautaires qui vulgarisent les meilleures pratiques de pêche

En collaboration avec le Service des Pêches, la Marie, les associations, les Organisations Professionnelles et les communautés, le WWF WAMER a construit une radio à Cayar. Le but principal de cette radio est de promouvoir la pêche responsable, la conservation de l'environnement et les bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources marines et côtières. Du fait que pratiquement des pêcheurs originaires de toutes les zones de pêche du Sénégal viennent à Cayar durant la grande saison de pêche et que les mêmes pêcheurs se déplacent pour aller pêcher dans les autres sites de pêche du pays et même de la sous-région, Cayar constitue un lieu idéal et à faible coût pour informer et sensibiliser les pêcheurs.

La radio de Cayar dispose d'un comité de gestion locale très dynamique.

Il s'agira d'équiper la radio, d'appuyer la formation des animateurs et le fonctionnement. Le réseau des journalistes environnementalistes du Sénégal (GREP : Groupe Recherche Environnement et Presse) va jouer un rôle déterminant dans l'animation de cette radio.

Un réseau de radios communautaires sera créé en tissant un partenariat entre la radio de Cayar et d'autres radios actives sur les mêmes thématiques dans les pays de l'écorégion WAMER, notamment en Guinée-Bissau, en Gambie, en Guinée et en Mauritanie.

Le site Web mis en place par le WWF pour permettre à des radios s'intéressant à la pêche et à l'environnement d'échanger et de télécharger des émissions sera renforcé et utilisé par le réseau de radios communautaires.

Les produits attendus de cette activité sont :

- des émissions sur la pêche, l'environnement, les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources marines et côtières, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté ;

- Un site WEB d'échange et de téléchargement d'émissions sur la pêche et l'environnement actif pour le réseau de radio communautaires.

Activité 2.5. Appuyer et/ou initier des actions visant à lutter contre la pêche illicite (INN)

Les eaux de l'Ecorégion Marine ouest africaine, connues comme étant parmi les plus poissonneuses au monde, abrite une pêche IUU importante opérée par des bateaux nationaux, sous-régionaux et des flottilles de pêche lointaines (Asie et Europe).

Greenpeace estime que chaque année, du fait de la pêche INN/IUU, la Guinée perd 110 millions de \$ US, la Sierra Leone 29 millions et le Liberia 10 millions. Selon cette organisation internationale, des groupes bien organisés de pêcheurs IUU, basés au port de Las Palmas en Espagne, pillent les ressources marines de l'Afrique de l'Ouest au mépris de la législation nationale des pêches et des conventions internationales.

La pêche IUU, en plus de détruire les ressources halieutiques et l'environnement marin, compromet les moyens d'existence des communautés ouest africaines côtières. Les incursions des chalutiers dans les eaux côtières, habituellement réservées à la pêche artisanale provoquent des collisions avec des pirogues causant ainsi chaque année la mort de dizaines de pêcheurs locaux.

Alarmés par le fort impact de la pêche INN/IUU dans la sous-région, la Conférence des Ministres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR), durant la 14^{ème} Session Ordinaire tenue en Mauritanie en Septembre 2001, a signé une déclaration, appelée déclaration de Nouakchott, appelant les Etats de la sous-région d'user de tous les moyens à leur disposition pour lutter contre la pêche INN/IUU. Cette déclaration exhorte, également la Communauté Internationale à aider la sous-région ouest africaine à lutter contre la pêche INN/IUU.

La lutte contre la pêche INN/IUU rencontre de nombreux problèmes qui ont été identifiés et classés par priorité d'importance en janvier 2009 lors d'un groupe de travail restreint en Gambie par le WWF WAMER et des experts de la sous-région travaillant sur la le Suivi, le Contrôle et la surveillance des activités de pêche. Il s'agit de :

- L'Insuffisance de la sensibilisation des autorités sur les incidences la pêche illicite ;
- L'insuffisance des moyens de surveillance dans la sous-région ;
- Un dispositif réglementaire et législatif non adapté à la lutte contre la pêche INN/IUU ;
- L'insuffisance de bases de données fiables, utiles pour le Suivi, le Contrôle et la Surveillance des pêches dans la sous-région ;
- La corruption (observateurs et inspecteurs) ;
- La faiblesse de la coopération sous-régionale et internationale en matière de lutte contre la pêche dans la sous-région ouest africaine ;
- Les difficultés de contrôler les transbordements en mer ;
- La difficulté de traçabilité de l'origine des produits halieutiques (Etat du port) ;
- La proximité du port de Las Palmas où les produits de la pêche illicite sont débarqués.

Le but de l'activité sera de renforcer la coopération et la synergie des pays de l'Eco-région en matière de lutte contre la pêche INN. Une réunion sous régionale regroupant les responsables de la

surveillance des pêches, des ONGs, des Organisations Professionnelles de pêcheurs, les marines nationales sera organisée pour identifier les mesures à prendre pour lutter efficacement contre la pêche INN. Les analyses et les recommandations issues de cette réunion seront utilisées pour développer un projet sous régional de grande envergure pour combattre la pêche INN.

En collaboration avec la CSRP, une campagne sous régionale de surveillance des pêches sera organisée. De plus des campagnes conjointes de surveillance entre pays frontaliers seront organisés. Les produits suivants sont attendus de cette activité : des mesures permettant de lutter contre la pêche INN, un projet sous régional sur la pêche INN, une campagne sous régionale de surveillance des pêches et au moins trois campagnes conjointes de pays frontaliers.

Activité 2.6. Mettre en place / renforcer, au niveau national et sous régional des cadres encourageant les différents acteurs à planifier et à mettre en œuvre leurs activités de manière conjointe

L'éco-région WAMER est caractérisée par la multiplicité des interventions de différents bailleurs, d'ONGs locales et internationales, d'associations, de directions techniques, de collectivités locales et de communautés. Cette situation est aggravée par le fait qu'il y a très peu de cadres favorisant une concertation de tous les acteurs, une planification conjointe, une mutualisation des moyens et une synergie des actions pour avoir des impacts importants.

L'objectif de cette activité sera de favoriser la création, le renforcement et l'animation de telles cadres. Il s'agira au niveau national, d'encourager la création « d'Alliance pour une pêche Durable » à l'instar du Sénégal. L'Alliance du Sénégal regroupe tous les acteurs intervenant dans le secteur de la pêche : Administration, Organisations Professionnelles de pêcheurs, ONGs locales et internationales, chercheurs... Cette Alliance a élaboré un plan d'action consensuel et a cherché des financements pour les mettre en œuvre. Elle est en train de se doter d'un statut officiel d'association.

De la même manière, il faudra encourager la création de Groupe de bailleurs de fonds thématiques comme ce qui se passe au Sénégal où on un Groupe Pêche et un Groupe Environnement ont été mis en place.

Au niveau sous régional, le projet va profiter des fora du PRCM pour favoriser la recherche de synergie, de complémentarité et des planifications conjointes d'activités de différents partenaires. A chaque forum, une journée sera prévue juste avant le forum pour promouvoir une planification conjointe et des synergies.

Les produits attendus de cette activité sont :

- la création, au niveau national, d'alliances ou le renforcement de structures semblables déjà existantes ;
- la création de groupes thématiques de bailleurs de fonds dans les pays où ils n'existent pas;
- la création de passerelles entre les alliances et les groupes thématiques de bailleurs de fonds ;
- Des groupes de travail pour une planification conjointe de plusieurs partenaires ;

- La planification conjointe d'activités par plusieurs partenaires.

Activité 2.7. Mettre en place et/ou appuyer des mécanismes de financement durable des AMP au Sénégal et en Guinée-Bissau

L'évaluation de l'efficacité de gestion des Aires Marines Protégées de l'éco-région WAMER par le RAMPAO a montré que le manque de financements durables constitue une contrainte majeure. Des expériences de mise place de mécanismes de financement durable des AMPs sont en cours en Mauritanie et en Guinée-Bissau. Au Sénégal la réflexion est entamée³¹. Le WWF WAMER est impliquée dans toutes ses initiatives.

La Guinée-Bissau et le Sénégal ont été choisis par le projet comme sites d'intervention de cette activité. Pour la Guinée-Bissau les initiateurs du projet vont continuer l'appui financier et technique déjà entamé. Pour le Sénégal, il s'agira d'accompagner tout le processus.

Se basant sur les leçons apprises issues de la revue des expériences de fonds fiduciaires menée par Conservation Finance Alliance³², le projet cherchera à promouvoir, appuyer ou à mettre en place :

- Une stratégie nationale pour les Aires Marines Protégées au Sénégal et en Guinée-Bissau qui évalue tous les besoins liés à la gestion des réseaux d'AMPs. Au Sénégal, le WWF WAMER est en train d'appuyer le Gouvernement pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour les AMPs. En Guinée-Bissau, la stratégie pour les Aires Protégées prend fin en 2011. Les initiateurs du projet vont appuyer l'élaboration de la nouvelle stratégie ;
- Une étude de faisabilité de la mise en place de mécanismes de financement durable des AMPs, menée par une équipe expérimentée pour le Sénégal ;
- Un appui politique au plus haut niveau national et une intervention gouvernementale limitée dans la gestion quotidienne des financements durables pour le réseau d'Aires Protégées ;
- Une mobilisation de fonds et un appui technique par des organisations internationales ;
- Des processus de consultation qui intègrent toutes les parties prenantes et tiennent compte de leurs contributions dans la conception des mécanismes de financement durable et de leurs revendications en termes d'amélioration des moyens de subsistances des populations concernées ;
- des ressources humaines de premier ordre qui apportent la masse critique de compétences nécessaires pour la gestion d'un fonds fiduciaire, à la fois au niveau des dirigeants et du conseil d'administration.

Le produit attendu de cette activité est la mise en place des conditions indispensables au bon fonctionnement de mécanismes de financement durable des AMPs.

³¹ DIEDHIOU A.A., 2008. Contribution à l'identification de mécanismes de financement durable des Aires Marines Protégées (AMP) au Sénégal : cas de l'AMP de Joal-Fadiouth dans la région de Thiès. Université de Thiès, Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), Mémoire de fin d'étude, 84 p.

³² Conservation Finance Alliance, 2008. Revue des expériences des fonds fiduciaires pour la conservation de la biodiversité. Groupe de travail sur les fonds environnementaux. CFA, 12 p.

Activité 3.1. Doter (en étroite collaboration avec les directions techniques) les réseaux d'ONGs, d'Organisations Professionnelles, de journalistes, de collectivités locales et de parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement de moyens et d'outils permettant de mieux influencer les politiques (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée-Bissau)

Les initiateurs du projet et leurs partenaires ont aidé à mettre en place des réseaux d'ONGs, d'Organisations Professionnelles, de journalistes, des collectivités locales et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement dans la sous-région. Les réseaux les plus actifs se trouvent en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Cap Vert et en Guinée-Bissau.

Cette activité comportera plusieurs éléments :

- Une formation sur les techniques de lobbying des membres des différents réseaux ;
- Des appuis financiers pour le fonctionnement des réseaux. Les appuis seront faits sur une base semestrielle. Un appui n'est renouvelé pour un réseau que si ce dernier a fourni un rapport technique et rapport financier jugés satisfaisants par l'Unité de Coordination du projet ;
- Une identification conjointe des sujets sur lesquels les réseaux désirent influencer les autorités ;
- Des actions concertées, conjuguées et conjointes de lobbying ;
- L'organisation de voyages de presse sur des sites en relation avec les sujets sur lesquels les réseaux désirent influencer les autorités ;
- Une évaluation participative des actions d'influence des autorités.

Les produits attendus de cette activité sont des mesures, des réglementations ou des décisions prises par les autorités en matière de gestion des ressources marines, de sécurité alimentaire ou de lutte contre la pauvreté, du fait de l'influence des réseaux appuyés par le projet.

Activité 3.2. Organiser des formations sur l'environnement et la lutte contre la pauvreté, suivies de campagnes médiatiques menées au niveau national par les participants (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée)

Très souvent le lien entre la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté n'est pas perçu à sa juste valeur par les autorités. Pour preuve, les budgets alloués à l'environnement dans pratiquement tous les pays de l'éco-région sont inférieurs à 1 % du budget national. Par ailleurs, dans les processus de prise de décision et surtout d'arbitrage, l'environnement est souvent considéré par un secteur non prioritaire.

Il sera organisé pour la Société Civile (ONGs, Organisations Professionnelles, réseaux de journalistes actifs dans la pêche et l'environnement) et des parlementaires des formations axées sur le rôle qu'une gestion durable des ressources naturelles et la conservation de l'environnement peuvent jouer dans la lutte contre la pauvreté.

Dans chacun des pays ciblés par l'activité (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée-Bissau), une formation nationale de trois jours sera organisée. Lors de la formation, les thèmes pertinents de

J. D.

campagnes médiatiques, en relation avec l'environnement et la lutte contre la pauvreté, seront identifiés et une stratégie de mise en œuvre élaborée. Les campagnes seront mises en œuvre par les participants aux formations.

Les produits attendus de cette activité sont les formations et les campagnes médiatiques.

Activité 4.1. Créer et/ou appuyer techniquement et financièrement des mutuelles d'épargne et de crédit dans les 7 pays de l'écorégion WAMER en conformité avec les orientations de la CE en matière d'appui à la micro-finance

Les "Mutuelles d'Epargne et de Crédit" sont des institutions à capitaux variables, associant des personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. Ce sont des institutions financières du type coopératif qui vise à améliorer les conditions de vie de ses membres. Elles sont contrôlées et organisées démocratiquement par ses membres qui sont propriétaires-usagers³³.

Les buts des MEC sont de :

- mettre en commun l'épargne des membres, faire fructifier leur épargne en leur consentant des prêts à des conditions convenables ;
- rendre à ses membres des services de bonne qualité et adaptable au milieu ;
- stimuler l'esprit d'initiative individuel et collectif des membres ;
- travailler d'une façon rentable pour aboutir à un autofinancement et une prise en charge progressive ;
- aider les membres à être actifs dans les milieux socio-économiques respectifs ;
- aider à augmenter les revenus des bénéficiaires ;
- aider à réduire la pauvreté.

Il s'agira soit de créer ou de renforcer les capacités des Mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) actives dans les zones d'intervention du projet. Les initiateurs du présent projet ont une bonne expérience des MEC pour en avoir créé à Cayar, Popenguine et Somone (Sénégal). Ces trois MEC qui fonctionnent bien³⁴, ont été mis en place grâce un investissement initial de 50 000 €. Elles ont permis en l'espace six ans de donner des prêts aux communautés de pêcheurs d'un montant total 762 000 €³⁵ avec des taux de remboursement de l'ordre de 99 %.

La création des MEC (au nombre de 5) nécessitera :

- Des séances d'information et de sensibilisation des populations locales ;
- L'organisation d'une assemblée générale (autorité supérieure et souveraine de la MEC) ;

³³ <http://senegal.portalmicrofinance.org/les-systemes-financiers-decentralises/repertoire-des-sfd/mec>

³⁴ DIOUF N., 2010. Evaluation de l'impact des Mutuelles d'Epargne et de Crédit mis en place par le WWF WAMER. Université de Thiès, Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), Mémoire de fin d'étude, 76 p.

³⁵ DIOUF P. S. 2010. Principales réalisations du WWF WAMER. WWF, 5 p.

- La mise en place d'un conseil d'administration (organe de gestion des affaires de la mutuelle) ;
- La mise en place d'un Comité de Crédit (organe chargé de la gestion de portefeuille de crédit) ;
- La mise en place d'un Comité d'un Conseil de surveillance (organe chargé de veiller sur les intérêts des membres de la Mutuelle).
- Le recrutement du personnel technique (gérant, caissier, gardien...);
- Le renforcement des capacités des membres du comité de gestion et du personnel technique ;
- La mise en place de politique de prêts ;
- Un système de suivi et de contrôle.

Pour les MEC déjà créées que le projet va appuyer (5 MEC), le soutien sera sous forme :

- De mise à disposition de lignes de crédit pour financer des activités génératrices de revenus ou de nourritures qui n'affectent pas négativement l'environnement ;
- De formations du personnel techniques et des organes de gestion ;
- L'organisation d'évaluations pour s'assurer que les fonds sont gérés de manière adéquate et que les MEC fonctionnent bien.

La particularité des MEC du projet sera que l'emprunteur devra démontrer que les prêts pris ne sont pas utilisés pour créer des activités génératrices de revenus qui portent préjudice à l'Environnement.

Les produits attendus sont : la création /le renforcement de MEC.

Activité 4.2. Identifier les activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance, rentables et respectueuses de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion WAMER

Comme le montre les profils pays en annexe, l'état de pauvreté et la situation alimentaire dans les sept pays de l'éco-région ne sont globalement pas très reluisants. En plus de cela, les ressources marines, notamment les stocks halieutiques, sont pour la plupart surexploitées. Pour pallier ces problèmes, le projet va identifier et promouvoir des activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et respectueuses de l'environnement.

Il s'agira pour le consultant, avec l'appui des Equipes Nationales de Mises en œuvre des sept (7) pays de :

- inventorer toutes les activités génératrices de revenus et/ou de nourritures existant dans les sites d'interventions du projet ;
- à travers une revue bibliographique et des entretiens avec différents experts identifier des activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et qui ne portent pas préjudice à l'environnement, menées dans d'autres pays et qui présentent un potentiel élevé d'adaptation dans les pays de l'éco-région ;
- définir des critères de rentabilité et de durabilité des activités ;

- analyser les activités à la lumière des critères de rentabilité et de durabilité pour en retenir les plus pertinentes ;
- pour chacune des activités retenues, des fiches techniques seront élaborées pour expliquer la meilleure manière de les mener, les précautions à prendre, les erreurs à éviter et les contacts d'experts pouvant venir en appui en cas de besoin.

Les produits attendus de cette activité sont

- un rapport bien illustré sur les activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et respectueuses de l'environnement retenues pour être mises en œuvre dans l'éco-région ;
- des documentaires et des émissions radio en langues locales pour expliquer les fiches techniques des activités retenues.

Activité 4.3. Organiser des formations en entrepreneuriat pour les communautés côtières dans les 7 pays de l'écorégion WAMER

Bien que regorgeant de ressources et d'opportunités, l'éco-région WAMER connaît un développement socio-économique très lent, voire dans certains cas nul. Ceci, en plus des problèmes de cohérence des politiques et de gouvernance, est lié au moins en partie à l'insuffisance et/ou les échecs des initiatives entrepreneuriales.

Cette activité qui a pour but de former les communautés côtières en entrepreneuriat vise à pallier ce déficit. La méthodologie de cette activité s'inspire de celle du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat dans les provinces de Philippines³⁶ et de nombreuses expériences dans la sous-région dans lesquelles les initiateurs du présent projet étaient ou sont impliqués (Sénégal, Mauritanie, Gambie).

L'activité comporte plusieurs sous-tâches :

- la sélection des participants. Cette étape est très importante. Dans chaque pays l'Equipe Nationale de Mise en Œuvre jouera le rôle de comité de sélection qui sur la base des profils des candidats, d'interviews et de tests pratiques va choisir une trentaine de candidats. Les jeunes et les femmes seront privilégiés dans le choix des candidats ;
- L'organisation de formations nationales des formateurs. Les modes d'apprentissage vont s'appuyer sur des exercices de simulation et des jeux de rôle des diverses fonctions entrepreneuriales et de l'environnement des petites et moyennes entreprises. Pour chaque formation, les dix meilleurs seront choisis pour subir une formation complémentaire et devenir des formateurs. Ces formateurs vont à leur tour organiser des formations au niveau local ;
- Elaboration de projet d'entreprise par les participants. A l'issue des formations, chaque participant doit présenter un projet d'entreprise. Il identifie, évalue et sélectionne son projet à

³⁶ HERBON, D., 2003. La formation à l'entrepreneuriat : une étude de cas des Philippines. Countryside Entrepreneurship Development Programme, 18 p.

travers un processus structuré par étape, au sein duquel il est assisté. Il doit également étudier seul, tester ses idées, juger la viabilité de son projet et préparer un plan d'action basé sur ses propres estimations et décisions ;

- La création de groupes d'appui mutuel. Les participants aux formations du projet, vont former un réseau d'entrepreneurs solidaires, qui concluent des marchés préférentiellement entre eux (avant de passer commande à un autre fournisseur, on s'assure d'abord que le service n'est pas réalisé au sein du réseau de solidarité ;
- Le suivi des participants. Le principal objectif du programme est de générer de nouveaux entrepreneurs ou de dynamiser ceux qui existent déjà. Afin de mesurer l'impact des formations sur la création d'entrepreneurs, une fiche d'information est collectée sur chaque participant. Un an après le cours, le programme rend visite au participant de manière à évaluer sa réussite en matière de création d'entreprise ;

Le produit attendu de cette activité est de :

- former des formateurs en entrepreneuriat ;
- créer des entrepreneurs (jeunes et femmes).

Activité 4.4. Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueuses de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion WAMER

Cette activité sera étroitement liée aux deux précédentes (4.2. Identification des activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et respectueuses de l'environnement et Activité 4.3. Organisation de formations en entrepreneuriat pour les communautés côtières).

Une large promotion des activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et respectueuses de l'environnement identifiées à l'activité 4.2 sera réalisée à travers les radios, la télévision et les réunions avec les communautés locales. De plus lors des formations sur l'entrepreneuriat, un module sera développé sur ces activités identifiées.

A travers les mutuelles d'épargne (de préférence) et/ou de banques partenaires, des lignes de crédits seront mis en place pour faciliter l'accès au crédit des participants aux formations sur l'entrepreneuriat qui veulent mettre en œuvre les activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et respectueuses de l'environnement identifiées.

Un groupe d'experts sera contractualisé pour accompagner les communautés dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus et/ou de nourritures. Ce groupe d'experts, élaborera un système de suivi des performances avec des indicateurs définis de manière participative avec les communautés.

Les produits attendus de cette activité sont :

- la création d'activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et respectueuses de l'environnement ;
- la mise en place d'un groupe d'expert pour accompagner les activités génératrices de revenus et/ou de nourritures ;

- Un système de suivi participatif des performances des communautés qui mettent en œuvre les génératrices de revenus et/ou de nourritures.

Activité 4.5. Instaurer un prix sous régional des initiatives innovatrices en matière de conservation de l'environnement et de création d'activités génératrices de revenus

Chaque année, une cérémonie sera organisée pour remettre un prix à une personne, à une structure (Direction d'une administration, ONG, association, centre de recherche, projet, programme..) qui aura réalisé une innovation importante en matière de sécurité alimentaire et / ou de réduction de la pauvreté.

Des critères seront définis par l'Unité de coordination du projet et discutés avec les Equipes Nationales de Mise en Ouvre. Une fois qu'un consensus est acquis entre l'Unité de coordination du projet et les Equipes Nationales de Mise en Ouvre sur les critères, une annonce sera publiée dans les journaux pour un appel à candidature.

Un jury de sept personnes (7 pays), comportant des experts, des personnalités de renommée internationale, des femmes et des jeunes sera constitué. Dans chaque pays, l'Equipe Nationale va choisir le meilleur candidat selon les critères consensuels et envoyer son dossier à l'Unité de Coordination qui à son tour va faire parvenir les dossiers aux membres du Jury. Les membres du Jury, individuellement donneront une note entre 0 et 10 à chaque candidat selon les critères définis. La somme des notes permettra de connaître le candidat gagnant qui recevra un prix (Certificat et une somme d'argent). La cérémonie de remise de prix sera médiatisée. Cette cérémonie se fera lors de chaque forum du PRCM ou lors d'un grand événement international.

Le produit de cette activité est l'organisation d'un prix annuel pour récompenser les innovations en matière de réduction de la pauvreté ou de sécurité alimentaire.

3. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

3.1. Méthodologie d'intervention

Sur la base de l'analyse des acteurs et des groupes cibles (intérêts, rôles, défis et actions à entreprendre pour augmenter leur motivation et renforcer leurs capacités), les stratégies et approches suivantes seront utilisées :

- Une planification et une mise en œuvre intégrées des activités de conservation, d'influence des politiques et de réduction de la pauvreté ;
- Une implication de tous les acteurs dans les processus de prise de décision afin d'assurer la durabilité des résultats du projet ;
- Une analyse multidisciplinaire des problèmes et de leurs solutions ;
- La liaison de l'agenda local aux législations et politiques nationales afin d'obtenir un appui national pour les solutions développées localement ;

- Le renforcement des capacités des différents acteurs (formation, appui à l'organisation et au fonctionnement, équipement) pour s'assurer qu'ils ont les aptitudes et la compréhension nécessaires pour participer activement à la mise en œuvre des activités ;
- La prise en compte des inégalités sociales et surtout des intérêts des groupes les plus vulnérables (femmes et jeunes) ;
- Une vision à long terme, dans la mesure où le projet va chercher à mettre en place des capacités et des mécanismes permettant de pouvoir continuer les activités les plus importantes après le projet ;
- La promotion d'un partenariat Nord-Sud et Sud-Sud pour mieux résoudre les problèmes dont les origines des causes sont à la fois l'Europe et l'Afrique de l'Ouest (surexploitation des ressources marines et côtières, impacts négatifs du tourisme, pollution...) et promouvoir des échanges d'expériences entre les pays de la sous-région.

Le choix de ces stratégies et approches est dicté par les leçons tirées d'une vingtaine de projets menés par le PNUD, APTE et le WWF WAMER dans la sous-région, qui font ressortir la nécessité de la prise en compte de tous les éléments évoqués plus haut.

Les principes qui ont sous-tendu la conception de ce projet et qui vont être les piliers de toute sa mise en œuvre sont la bonne gouvernance, la durabilité environnementale (deux exigences hautement prioritaires pour les trois institutions initiatrices de ce projet à savoir le PNUD, le WWF et APTE), l'égalité des genres, les droits de l'Homme et l'équité sociale.

Plus particulièrement, le résultat attendu 1 contribue directement à l'instauration de la bonne gouvernance, les résultats attendus 2 et 4 améliorent la durabilité environnementale et les résultats attendus 4 et 6 dans leur mise en œuvre vont tenir compte de l'égalité des genres et les droits de l'Homme. Pour le résultat 6, les femmes et les jeunes sont privilégiés dans l'accès aux crédits, la création d'activités génératrices de revenus et la formation en entrepreneuriat afin d'atténuer les inégalités sociales qui font que ces deux catégories de personnes ont des difficultés d'accès à la propriété et aux crédits en Afrique de l'Ouest.

3.2. Partenariat

Les principaux acteurs qui interviendront dans ce projet sont les sept gouvernements de l'écorégion, les ONGs, les Organisations Professionnelles actives dans la pêche et l'environnement, la Commission Sous Régionale des Pêches, les communautés côtières, les gestionnaires et les usagers des ressources marines, le secteur privé, les réseaux des journalistes et des parlementaires environnementalistes. Le PNUD, APTE et le WWF WAMER entretiennent déjà d'excellentes relations avec ces acteurs à travers plusieurs projets. En effet, les initiateurs du projet ont aidé à créer et/ou renforcer des réseaux de journalistes, de parlementaires, d'ONGs, de gestionnaires et d'usagers des ressources marines.

Par ailleurs, PNUD, APTE et le WWF WAMER appuient tous les gouvernements de l'écorégion dans l'amélioration de leurs politiques halieutiques, environnementales et de développement. Un partenariat solide est donc déjà établi avec les principaux acteurs.



Sur la base d'un inventaire mené en 2004 (et mis à jour en 2010), les initiateurs du projet et leurs partenaires ont identifié les ONG et les Organisations Professionnelles les plus dynamiques dans chaque pays et travaillent avec elles. En mettant en synergie les moyens du PNUD, du WWF WAMER, d'APTE, des sept gouvernements, des ONGs et du projet, les capacités nécessaires à la mise en œuvre des activités seront disponibles.

Une analyse détaillée des parties prenantes (caractéristiques, intérêts dans le projet, appui qu'elles peuvent apporter, défis auxquels elles font face et qui peuvent affecter négativement les résultats du projet, actions à mener pour renforcer leurs capacités et leur intérêt pour le projet) est réalisée dans le tableau suivant.

Tableau 6. Analyse des parties prenantes

Acteurs et groupes cibles	Caractéristiques	Intérêts dans le projet	Appui au projet	Défis auxquels les acteurs et les groupes cibles font face et qui peuvent affecter négativement les résultats du projet	Actions à mener pour renforcer les capacités, renforcer les intérêts des acteurs et des groupes cibles
Communautés côtières	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 21 millions de personnes - Pauvreté croissante 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet contribue à l'amélioration des moyens et des conditions d'existence - Le projet aide à mieux gérer les ressources marines et côtières 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui politique - Participation à la conception et à la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'existence - Augmentation de leurs capacités d'influence des décisions en matière de gestion des ressources marines et côtière 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités en cogestion - Appui à une meilleure organisation - Création et appui d'activités génératrices de revenus et de nourritures
Pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 100 000 pêcheurs - Faible organisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet contribue à l'amélioration de leurs revenus - Le projet aide à mieux gérer les ressources marines et côtières 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui politique - Participation à la conception et à la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de méthodes et de pratiques de pêche durables - Capacité à participer à la cogestion des ressources marines 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de visite d'échange avec des communautés pêchant de manière durable - Renforcement des capacités en cogestion - Appui pour une meilleure organisation
Gouvernements de l'écorégion (Ministères des pêche, de l'environnement, des finances, de l'hydraulique...)	<ul style="list-style-type: none"> - 7 pays (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Cap-Vert) - Très influents, en Afrique de l'Ouest, il est difficile de faire des choses importantes sans le soutien des Etats 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet intervient sur les priorités nationales en matière d'environnement et de pêche - le projet appuie les politiques nationales des pêches et de l'environnement - le projet renforce 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui politique - Appui technique - Appui financier à travers des institutions comme le GEF et la Banque Mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse institutionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Tournée annuelle dans tous les pays de la sous-région pour renforcer la collaboration et développer des projets conjoints - Renforcer les capacités des Administrations (formations, appui technique et financier)

		les capacités des Administrations			
PRCM	<ul style="list-style-type: none"> - Coalition d'organisations internationales + 7 gouvernements + ONGs locales - Forte influence dans les Pays de la sous-région 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet aborde leurs thèmes prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui financier - Appui politique - Appui technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir et maintenir l'appui des Etats de la sous-région et des bailleurs de fonds 	<ul style="list-style-type: none"> - Visite annuel au Secrétariat du PRCM - Concertation avec les partenaires du PRCM - Assurer un rapportage de qualité et à temps
CSRP	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation intergouvernementale - Couvre les 7 pays du projet - En restructuration - Influence potentielle grande 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet aborde leurs thèmes prioritaires relatifs à la pêche - Collaboration avec le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui politique - Appui technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter de ressources humaines de qualité - Obtenir l'appui politique et financier des gouvernements de la sous-région 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une collaboration étroite avec la CSRP - Participer au renforcement des capacités de la CSRP
ONGs et Organisations Professionnelles locales ouest africaines	<ul style="list-style-type: none"> - Organisations nationales (plus de 200) - Influence potentielle très grande 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de leurs capacités - Organisation de lobbyings conjoints 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique - Appui politique 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre suffisamment forts et organisés pour influencer les décisions des gouvernements en matière de pêche et d'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des ONGs et organisations professionnelles actives dans la pêche et l'Environnement - Organisation de lobbyings conjoints sur des sujets relatifs à l'environnement et à la pêche
Secteur Privé	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur dynamique - Travaille avec des organisations internationale comme le PNUD et le WWF 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de leur image - Amélioration des processus de production pour les rendre plus respectueux de l'environnement - Plus de bénéfices 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui financier - Appui technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Produits respectant l'environnement et bien vendus 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une collaboration avec le Secteur Privé et signer des conventions et des protocoles avec lui
Journalistes environnementalistes	<ul style="list-style-type: none"> - Cinquantaine de journalistes (presse écrite, télévision, radio) - Très influent 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique - Appui politique - Obtention d'informations pertinentes sur la pêche, l'environnement et la lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique - Appui financier - Appui en communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des moyens financiers pour assurer le fonctionnement des réseaux de journalistes - Accès à l'information pertinente - Capacité à analyser et à traiter correctement les 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les réseaux de journalistes dans l'élaboration de projets et la recherche de financement - Fourniture d'informations pertinentes

				informations sur la pêche et l'environnement	
Parlementaires et élus locaux	- Parlements des 7 pays - Forte influence politique	- Obtention d'informations et d'avis - Préparation de projets de lois	- Appui politique	- Informations pertinentes sur la pêche et les problèmes d'environnement - Compréhension des enjeux de la pêche et de l'environnement	- Collaboration avec les réseaux des parlementaires environnementalistes - Elaboration de projets de lois relatifs à la pêche et à l'environnement à l'intention des parlementaires

Les Etats du fait de leur implication dans la conception et l'assurance de leur participation dans la mise en œuvre des activités, ce sont appropriés le projet (lettres d'appui au projet envoyés par les Etats). Par ailleurs le cadre de partenariat du PRCM, qui assure une coordination de l'action de plusieurs organisations de conservation et de bailleurs (en particulier la Coopération Néerlandaise, la Fondation MAVA et la Coopération Espagnole) dans la zone marine et côtière de l'Afrique de l'Ouest est un outil qui permet d'assurer la cohérence des interventions dans la sous-région. Le Comité de Pilotage (composition donnée à la section 4.2.) permettra de responsabiliser chaque partenaire, dans le suivi et la mise en œuvre du projet et d'assurer une coordination, une harmonisation des procédures et une bonne gouvernance.

Pour une meilleure coordination des partenaires financiers, la création de synergies entre les projets et programmes en cours, et une utilisation optimale des ressources disponibles, le PNUD, le WWF et APTÉ vont organiser tous les deux ans une réunion des principales institutions et des bailleurs de fonds actifs dans l'environnement et la pêche dans la sous-région. Après le projet, le PNUD, le WWF et APTÉ pourront perpétuer ces rencontres. Le WWF WAMER et le PRCM ont déjà réalisé un inventaire et une cartographie des zones et domaines d'intervention des bailleurs actifs dans les pays couverts par le projet.

4. ARRANGEMENTS DE GESTION

4.1. Cadre institutionnel et organes de gestion

Cette Action va être mis en œuvre à travers la modalité de gestion conjointe par laquelle la contribution de l'Union Européen est octroyée au PNUD à travers la convention de contribution (standard contribution agreement) conforme aux dispositions de l'Accord cadre administratif et financier (le « Fafa ») conclue en 2003.

En tant qu'agence d'exécution, le PNUD est responsable auprès de l'UE, de la gestion technique et financière du projet. Par conséquent, il veille au respect des engagements contractuels aux plans technique et financier.

Le PNUD jouera un rôle prépondérant dans la coordination du projet au niveau régional. De par les multiples appuis qu'il donne aux différents gouvernements de la Sous-région, le PNUD a établi des relations et un partenariat privilégiés avec les pays et les directions techniques concernées par le présent projet. Ceci facilitera la mise en place de cadres de coordination à la fois des actions du projet proprement dit, mais également entre le projet et les autres initiatives en cours dans l'éco-région. Cette tâche de coordination régionale sera rendue aisée par le fait que le PNUD a une présence dans pratiquement tous les pays impliqués dans le projet et assure la fonction d'agence d'exécution des projets du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en Afrique de l'Ouest. Cette coordination par le PNUD facilitera la création de synergies, une planification conjointes avec ses partenaires traditionnels dans les pays et au niveau sous régional, des économies en évitant les duplications et surtout un impact des actions plus important. Le PNUD apportera son expertise dans la mise en œuvre des activités relatives à la sécurité alimentaire. En effet avec l'appui que le PNUD a donné aux pays de l'Afrique de l'Ouest pour l'élaboration de programmes nationaux de sécurité alimentaire et de stratégies nationales de réduction de la pauvreté, il a acquis une grande expérience dans ce domaine.

Au niveau sous-régional, les différents partenaires du PRCM (UICN, Wetlands International, Fondation International pour le Banc d'Arguin, la CSRP...), chacun suivant ses avantages comparatifs, seront impliqués dans la mise en œuvre des activités à travers des conventions et des protocoles. Une collaboration étroite sera établie avec la Commission Sous Régional des Pêches (CSRP).

4.2. Comité de pilotage

Le projet sera doté d'un Comité de Pilotage chargé de définir et/ou d'approuver les grands axes de la politique du projet et de valider les Plans de Travail Annuels (PTA) et le budget y afférent ainsi que le rapport technique et financier de l'année écoulée. Ce Comité de Pilotage sera composé d'un représentant de chacun des sept pays (ministère de la pêche ou ministère de l'Environnement), du Directeur de l'Unité de Coordination du PRCM (Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine de l'Afrique de l'Ouest, du coordonnateur régional du réseau des ONGs et Organisations Professionnelles actives dans la pêche et l'environnement, d'un représentant de la CEDEAO, d'un représentant de l'UEMOA, d'un représentant de la CSRP, d'un représentant du PNUD, d'un représentant du WWF (pour assurer le secrétariat) et des représentants des délégations de l'UE. **La participation des femmes dans ce comité sera fortement encouragée.** Ce comité se réunira une fois par an, mais également en cas de besoin. La présidence du Comité de Pilotage est assurée de manière rotative par les pays (Ministère en charge de la Pêche ou Ministère en charge de l'Environnement). Chaque mandat dure un an.

4.3. Entités de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet impliquera des organismes de la société civile (WWF et l'ONG - Assainissement, Pêche, Tourisme et Environnement - APTE³⁷) et les Equipes Nationales de Mise en

³⁷ ONG sous régionale basée au Sénégal

œuvre (décrites plus bas). Une convention sera signée entre le PNUD et le WWF. Le WWF à son tour, signera des conventions avec APTE et les Equipes Nationales de Mise en œuvre (ENM) du Projet. Une Unité de Coordination du Projet sera mise en place (UC). L'UC sera dirigée par un Coordonnateur sous régional qui sera épaulé par deux Chargés de Programme, un Responsable Administratif et Financier et un personnel d'appui.

Dans chaque pays une Equipe Nationale de Mise en œuvre du Projet (ENM), regroupant des représentants des différents groupes d'acteurs (étatiques et non-étatiques), choisis sur la base de leur compétence et en accord avec leur structure d'origine, sera chargée de la mise en œuvre. La Coordination de chaque ENM sera assurée par un agent du Ministère en charge de la Pêche ou de l'Environnement. Des consultants et les équipes du WWF et d'APTE viendront appuyer la mise en œuvre des activités au niveau national. Ce type d'organisation a été utilisé avec succès par le WWF WAMER et ENDA pour la mise en œuvre du programme « Pêche, Commerce et Environnement en Afrique de l'Ouest » (PCEAO).

Au niveau sous-régional, les différents partenaires du PRCM (UICN, Wetlands International, Fondation International pour le Banc d'Arguin, la CSR...), chacun suivant ses avantages comparatifs, seront impliqués dans la mise en œuvre des activités à travers des conventions et des protocoles. Une collaboration avec l'UEMOA, la CEDEAO et la Commission Sous Régional des Pêches (CSR) sera recherchée. Les structures initiatrices du présent projet collaborent déjà avec ces institutions. Il s'agira, dans le cadre de la mise en œuvre du projet, de signer des protocoles avec ces entités sous régionales afin de mieux les appuyer dans leurs objectifs d'amélioration et d'harmonisation des politiques des pêches, de l'environnement, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire. Par ailleurs, le projet profitera des grands événements organisés par ces institutions (Conférence des ministres, conférences des chefs d'Etats...) pour promouvoir les recommandations issues de ses travaux.

4.4. Procédures de passation de marchés et d'octroi de subventions

Dans le cadre du FAFA et de la présente convention de contribution accordée au PNUD, tous les contrats mettant en œuvre l'action doivent être attribués et exécutés conformément aux procédures et aux documents standards établis et publiés par le PNUD.

4.5. Communication et visibilité

La communication et la visibilité du projet seront organisées autour d'un plan de communication bien couplé aux activités de terrain qui sera développé au début du projet.

Les activités de communication et de visibilité se feront par plusieurs moyens conformément aux principes u FAFA (art. 11) et Conditions générales (art. 6) et en tenant compte des « Joint Visibility Guidelines for EC-UN Actions in the Field », conclu en 2008.

(http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/international_organisations/other_documents_related_united_nations/document/joint_visibility_guidelines.pdf).

Les initiateurs du projet ont aidé à mettre en place des associations de journalistes environnementalistes (50 adhérents) dans différents pays de l'Ecorégion (Sénégal, Guinée, Cap Vert et en cours pour la Guinée-Bissau). Ces associations aideront à faire circuler les informations et les messages issus du projet. L'organisation de visites de presse permettant une bonne exposition des résultats du projet, les visites d'échanges entre communautés des AMPs ou de pêcheurs d'un site à l'autre ou d'un pays à l'autre, la réalisation d'un film documentaire sur le projet, le WAMER Info (bulletin électronique trimestriel) permettront également de diffuser largement l'information. Les sites Web du PNUD, du WWF, du PRCM et d'APTE seront utilisés. Des brochures seront également élaborées. Le projet profitera des forums nationaux et régionaux (en particulier le forum du PRCM) pour augmenter sa visibilité. La rencontre des ministres des pays membres de la CSRP qui se tient tous les deux ans et qui offre l'occasion d'une information mutuelle et un échange d'expériences sera également exploitée.

5. SUIVI ET EVALUATION

Un rapport de démarrage sera produit au cours de la phase de démarrage. Ce rapport fera le point du contexte et donnera les valeurs de référence des différents indicateurs qui se trouvent dans le cadre logique.

Le suivi des performances se fera à deux niveaux : au niveau de la gestion globale du projet et au niveau de la mise en œuvre technique du projet.

En ce qui concerne la gestion globale du projet, les indicateurs qui seront suivis sont : le taux de réalisation des activités (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités planifiées), le taux d'atteinte des indicateurs (nombre d'indicateurs atteints/nombre d'indicateurs planifiés), le taux d'exécution financière (montant dépensé/budget planifié),.

En ce qui concerne la mise en œuvre technique du projet, le suivi du programme se fera à travers un plan de suivi et des évaluations internes et externes.

Suivi et rapportage : Les rapports techniques et financiers annuels et final seront présentés à la Commission Européenne /Délégation Européenne en conformité avec le FAFA et les Conditions Générales (article 2) constituant l'annexe 2 de l'accord de contribution actuel. Autres rapports nécessaires seront effectués selon le mécanisme de suivi et d'évaluation prévues dans le programme.

Evaluation : Le projet fera l'objet au moins de deux évaluations externes indépendantes qui permettront notamment d'évaluer les processus et les effets obtenus : une évaluation indépendante à mi-parcours et une évaluation finale effectuée trois mois avant la fin du projet.

La Commission Européenne se réserve le droit de conduire une mission d'évaluation externe additionnelle en conformité avec le FAFA (art. 1) et les Conditions Générales (art.8). Le financement de missions d'évaluation organisées et pilotées par la CE ou ses Délégations ne fait pas partie de la contribution de l'UE définie dans la présente convention de contribution.

Audit : Selon les règles du FAFA (EC/UN Financial and Administrative Framework Agreement), le projet sera soumis aux procédures de vérification internes et externes des comptes prévues par le règlement financier, les règles de gestion financière et les directives du PNUD.

6. LES APPORTS (CONTRIBUTIONS)

Le PNUD contribuera chaque année pour 164 000 \$ (125 000 €) au budget du projet. Ce qui correspond à un cofinancement total de 656 000 \$ (500 000 €) pour les quatre ans que dureront le projet.

7. PERENNISATION DES ACQUIS DU PROJET

La pérennisation des acquis du projet a été une préoccupation majeure à toutes les étapes de la conception de ce projet comme en témoigne les stratégies prévues pour sa mise en œuvre : une implication de tous les acteurs dans les processus de prise de décision, une analyse multidisciplinaire des problèmes, la liaison de l'agenda local aux législations et politiques nationales, le renforcement des capacités des différents acteurs, la prise en compte des inégalités sociales et surtout des intérêts des groupes les plus vulnérables (femmes et jeunes).

Certains résultats attendus du projet contribuent directement à la pérennisation des acquis du projet. C'est le cas en particulier du résultat 2 (Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place) et 4 (Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues) qui cherchent à assurer une durabilité environnementale.

Il en est de même pour le résultat 3 (Les capacités de la Société Civile (ONGs, Organisations Professionnelles, réseaux de journalistes) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement à influencer les politiques sont renforcées) qui permettra aux acteurs d'acquérir les compétences leur permettant de continuer les activités même après le projet.

Le résultat 4 (Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueux de l'environnement sont soutenues) à travers les mécanismes de financement mis en place par le projet (mutuelles d'épargne et de crédit) permettra aux communautés côtières de continuer leurs activités génératrices de revenus même après le projet.

Par ailleurs les formations dispensées aux jeunes et aux femmes, et l'accompagnement technique leur permettra de maîtriser les techniques de production et de gestion et ainsi de pouvoir continuer leurs activités après le projet.

8. HYPOTHESES ET RISQUES

Les principaux risques et hypothèses ainsi que les mesures à prendre ou déjà prises sont consignés dans le tableau 7 :

Tableau 7. Hypothèses et risques

Hypothèses/Risques	Probabilité de réalisation	Mesures à prendre ou déjà prises
Hypothèse 1: Les Etats appuient politiquement le projet et interviennent dans la mise en œuvre des activités	Elevée	<ul style="list-style-type: none"> - La conception du projet a été faite avec les Etats et en tenant compte de leurs priorités - Certaines activités du projet visent à renforcer les capacités des administrations des pays de la sous-région - Tous les pays concernés ont manifesté leur désir d'appuyer le projet
Hypothèse 2: Des experts compétents et motivés sont mobilisés pour effectuer les études et faire partie du Comité technique sous régional de suivi	Elevée	<ul style="list-style-type: none"> - Système rigoureux et transparent de sélection des experts à mettre en place - Les gouvernements coordonnent la mise en place du comité sous régional
Hypothèse 3. Une bonne coordination et une synergie sont établies avec les autres projets et programmes existants	Elevée	<ul style="list-style-type: none"> - Des négociations sont en cours avec les projets et programmes existants. - Un appui politique et technique a été sollicité auprès des ministères en charge de l'Environnement et/ou de la pêche (des lettres d'appui envoyées par les ministres)
Risque 1. Risques de différences d'efficacité des actions du projet selon les pays, liées aux différences de capacités des institutions des différents Etats	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de renforcement des capacités des institutions étatiques sont prévues par le projet - Un appui plus important sera donné par les équipes du PNUD, du WWF et d'APTE aux institutions ayant de faibles capacités
Risque 2. La Société Civile dans certains pays n'est pas assez forte pour influencer efficacement les politiques	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet prévoit des formations pour la Société Civile - Une synergie des différentes composantes de la Société Civile est recherchée pour augmenter l'impact et l'efficacité de leurs actions

9. PROGRAMME DE TRAVAIL - BUDGET DES ACTIVITES

9.1. Programme de travail de la phase de démarrage

Activités	Sous activités	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6
Activité 0.1. Mettre en place et équiper les structures de coordination et de mise en œuvre du projet	Préparer et publier l'avis de vacance de poste de coordonnateur technique						
	Sélection du coordonnateur technique						
	Mise en place de l'équipe de Mise en œuvre du projet						
	Publication des appels d'offre pour les équipements de base						
	Achat des équipements de base						
	Réunions mensuelles de coordination						
	Réunion de revue tripartites PNUD, WWF et UE						
	Comite de pilotage						
Activité 0.2. Organiser une concertation aux niveaux national et sous régional pour affiner la liste des partenaires et former les équipes nationales	Concertations avec les Ministères des pêches, de l'environnement et des finances des 7 pays						
	Concertations avec les ONGs, les Organisations Professionnelles des pêches, les parlementaires et les représentants de collectivités locales des 7 pays						
	Formation des équipes nationales						
	Concertations avec les institutions sous régionales (CEDEAO, UEMOA, CSRP, NEPAD)						
Activité 0.3. Mener une étude des impacts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources vivantes marines et côtières	Etudes nationales						
	Validations nationales des études						
	Synthèse sous régionale						
Activité 0.4. Elaborer un plan d'action sous	Elaboration du draft du plan d'action sous régional						

<i>régional permettant de réduire les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté et la sécurité alimentaire</i>	Validation du plan d'action sous régional							
	Elaboration du plan de travail de la première année							
	Elaboration d'un plan de pérennisation des différents réseaux qui seront mis en place par le projet							
<i>Activité 0.5. Organiser un groupe de travail sous régional pour affiner le cadre logique, le budget, les stratégies et les arrangements institutionnels</i>	Groupe de travail sous régional							
	Rédaction et édition du rapport du groupe de travail							
	Elaboration du rapport de démarrage							

9.2. Programme de travail

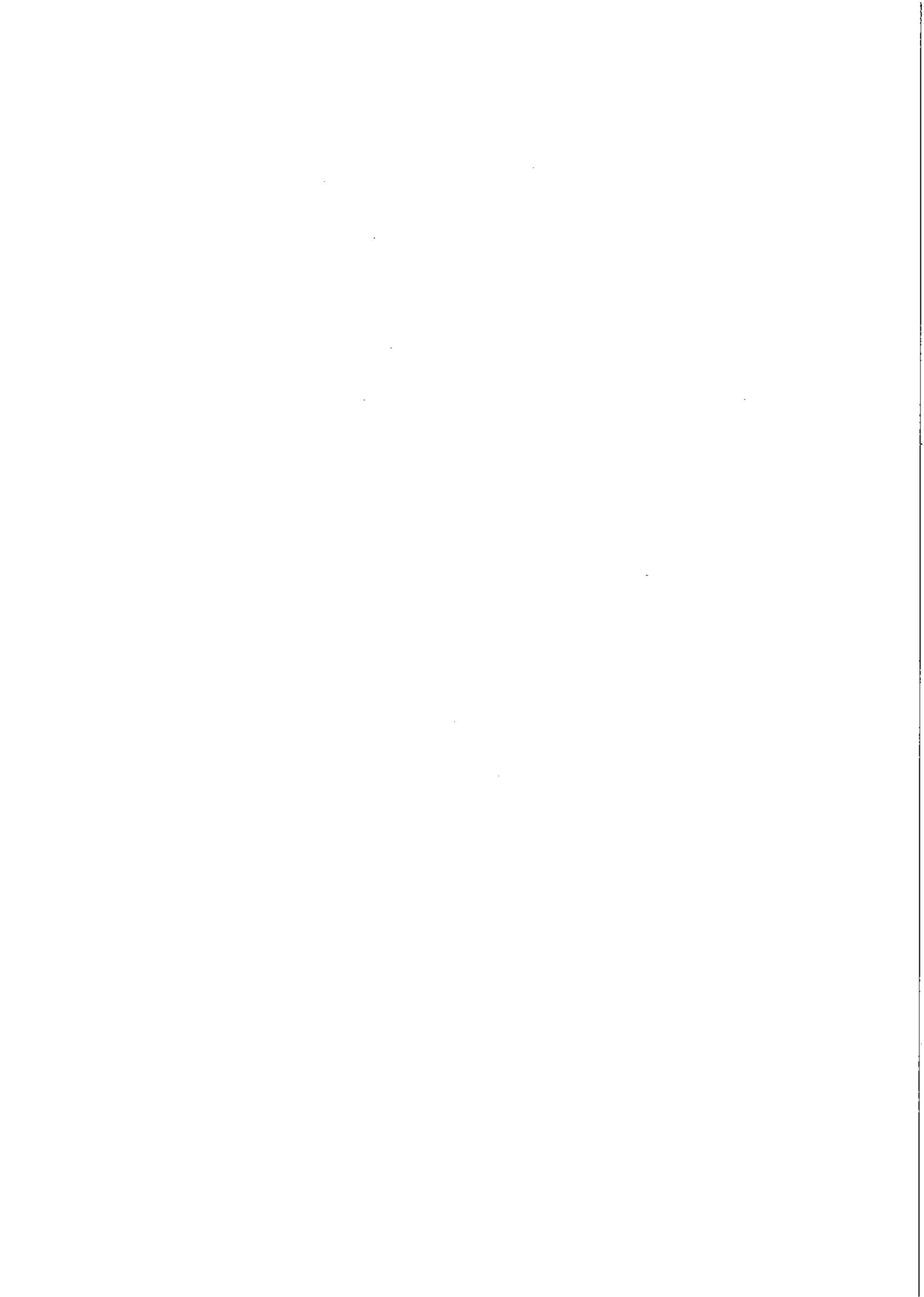
ACTIVITES/RUBRIQUES	ANNEE 1		ANNEE 2		ANNEE 3		ANNEE 4	
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8
Activité 1.1. Mettre en œuvre le plan d'action sous régional permettant de réduire les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté et la sécurité alimentaire								
Activité 1.2. Mettre en place un Groupe de travail sous régional annuel de suivi de la gouvernance et de la cohérence entre les politiques de gestion des ressources marines et les stratégies de lutte contre la pauvreté								
Activité 2.1. Analyser les problèmes institutionnels et les insuffisances des législations des pêches et des AMP dans l'écorégion WAMER et appliquer les solutions identifiées								
Activité 2.2. Appuyer techniquement et financièrement le développement et la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion de pêcheries surexploitées et/ou d'AMPs (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap Vert, Guinée-Bissau et Sierra Léone)								

Activité 2.4. Mettre en place et soutenir un réseau sous régional de radios communautaires qui vulgarisent les meilleures pratiques de pêche								
Activité 2.5. Appuyer et/ou initier des actions visant à lutter contre la pêche illicite (INN)								
Activité 2.6. Mettre en place /renforcer, au niveau national et sous régional des cadres encourageant les différents acteurs à planifier et à mettre en œuvre leurs activités de manière conjointe								
Activité 2.7. Mettre en place et/ou appuyer des mécanismes de financement durable des AMP au Sénégal et en Guinée-Bissau								
Activité 3.1. Doter les réseaux d'ONGs, d'Organisations Professionnelles, de journalistes, des collectivités locales et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement de moyens et d'outils permettant de mieux influencer les politiques (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée-Bissau)								
Activité 3.2. Organiser des formations sur l'environnement et la lutte contre la pauvreté, suivies de campagnes médiatiques au niveau national menées par les participants (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée)								
Activité 4.1. Créer et/ou appuyer techniquement et financièrement des mutuelles d'épargne et de crédit dans les 7 pays de l'écorégion WAMER en conformité avec les orientations de la CE en matière d'appui à la micro-finance								
Activité 4.2. Identifier les activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance, rentables et respectueux de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion WAMER								
Activité 4.3. Organiser des formations en entrepreneuriat pour les communautés côtières dans les 7 pays de l'écorégion WAMER								
Activité 4.4. Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueuses de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion								

WAMER								
Activité 4.5. Instaurer un prix sous régional des initiatives innovatrices en matière de conservation de l'environnement et de création d'activités génératrices de revenus								
Suivi et Evaluation								
Collecte des données de référence manquantes sur les indicateurs								
Suivi (PNUD)								
Evaluation EU								
Communication et Visibilité du projet								
Visites de presse								
Documentaire sur le projet								
Création et entretien d'un site pour le projet								
Brochures								

9.3. Le budget

Le budget total est de 10 500 000 € dont 550 000 € de cofinancement du PNUD. Le budget de la phase de démarrage s'élève à 490 706 €. Un budget détaillé est donné en annexe 3 de la présente convention de contribution entre le PNUD et l'UE (fichier Excel).



10. ANNEXES

10.1. Cadre logique

CADRE LOGIQUE

Titre du projet : Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER (Western African Marine Eco-Region)

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général	Contribuer à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la sécurité alimentaire des communautés côtières de l'écorégion WAMER	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 70 % des personnes enquêtées dans les sites d'intervention impliqués dans le projet prennent 3 repas par jour à la fin du projet - Au moins 70 % des populations impliquées dans le projet enquêtées ont constatées une augmentation de leurs revenus à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des enquêtes sur l'alimentation des groupes vulnérables - Rapport sur les revenus des communautés côtières 	<p>Hypothèse : Le choix des activités génératrices revenus et de nourritures et leur accompagnement sont faits de manière adéquate</p> <p>Mesures prises pour la réalisation de l'hypothèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une activité est prévue pour identifier les activités génératrices revenus et de moyens de subsistance les plus rentables et compatibles avec une gestion durable des ressources marines et côtières - Une sélection rigoureuse des experts et des consultants devant assurer l'assistance technique lors de la mise en œuvre des activités génératrices de revenus et de nourritures sera appliquée

<p>Objectif spécifique</p>	<p>Améliorer la gouvernance et promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en matière d'utilisation durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER</p>	<p>- Superficie d'AMP bien gérées augmentée de 50 % (par rapport à la situation de référence faite en 2007 par le WWF et ses partenaires ; évaluation de l'efficacité de gestion des AMP) à la fin du projet</p> <p>- 6 plans d'aménagement et de gestion des pêcheries et/ou d'AMP appuyés ou mis en œuvre</p> <p>- d'aménagement et de gestion des pêcheries fonctionnels en 2008)</p> <p>- Revenus des populations locales impliquées dans le projet augmentés de 25 % (par rapport à l'année de référence 2008) à la fin du projet</p> <p>- Achat et/ou production de nourritures par les populations locales impliquées dans le projet augmenté de 25 % (par rapport à la situation de 2010) à la fin du projet</p>	<p>Rapport du projet</p> <p>Rapport de l'évaluation de l'efficacité de gestion des AMP</p> <p>Rapport d'enquête sur l'alimentation des populations locales impliquées dans le projet</p>	<p>Hypothèse : Les gouvernements de la sous-région appuient le projet</p> <p>Mesures prises pour la réalisation de l'hypothèse : Les gouvernements de la sous-région ont été associés à la conception du projet et vont participer à la mise en œuvre des activités</p>
<p>Résultats attendus</p>	<p>Résultat 1. Un plan d'action sous régional permettant de réduire et/ou d'éliminer les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières est élaboré et mis en œuvre</p>	<p>- Au moins 50 % des mesures identifiées dans le plan d'action sont mises en œuvre</p>	<p>- Document du plan d'action</p> <p>- Rapport d'activités du projet</p>	<p>Hypothèse : Des experts compétents et motivés sont mobilisés pour effectuer les études et faire partie du groupe de travail sous régional de suivi</p> <p>Mesures prises pour la réalisation de l'hypothèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système rigoureux et transparent de sélection des experts - Les gouvernements et la Commission Sous Régionale des Pêches coordonnent la mise en place du groupe de travail sous régional



<p>Résultat 2. Des outils et des initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières dans l'écorégion WAMER sont mis en place</p>	<p>- Au moins 4 outils / initiatives permettant une gestion durable des ressources marines et côtières sont mis en place avant la fin du projet</p>	<p>- Rapports d'activité du projet - Rapport sur l'analyse participative des problèmes liés à l'indétermination et/ou l'inapplication des lois - Rapport d'évaluation de l'efficacité des AMPS</p>	<p>Hypothèse : Des experts de haut niveau connaissant le contexte de l'Afrique de l'Ouest sont recrutés Mesures prises pour la réalisation de l'hypothèse : - Système rigoureux et transparent de sélection des experts - Implication des administrations nationales, l'UEMOA, la CEDEAO et la CSRP dans l'analyse participative des problèmes liés à l'indétermination et/ou l'inapplication des lois</p>
<p>Résultat 3. Les capacités de la Société Civile (ONGS, Organisations Professionnelles, réseaux de journalistes) et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement à influencer les politiques sont renforcées</p>	<p>- Au moins 5 mesures et/ou politiques favorables à la bonne gouvernance et à la réduction de la pauvreté identifiées par le projet comme prioritaires ont été adoptées grâce à des actions de la Société Civile et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement avant la fin du projet</p>	<p>Rapport des formations Rapports d'activité du projet</p>	<p>Hypothèse : Une bonne coordination des actions de lobbying est mise en place Mesures prises pour la réalisation de l'hypothèse : - Des formations en lobbying seront organisées pour la Société Civile et les parlementaires - Un choix participatif des politiques à influencer sera fait - Des cadres de concertations permettant une bonne coordination des actions de lobbying seront mis en place par le projet</p>

<p>Activités à développer pour la phase de démarrage</p>	<p>Résultat 4 Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance de l'environnement sont soutenues</p>	<p>- Des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance, respectueux de l'environnement et rentables sont mis en place et/ou sont appuyés dans au moins 5 pays sur 7 avant la fin du projet - Au moins 60 % des bénéficiaires directs des activités génératrices de revenus sont des femmes ou des jeunes à la fin du projet</p>	<p>- Rapports du projet - Rapports des Mutuelles d'Epargne et de Crédit</p>	<p>Hypothèse : Des experts capables d'identifier et d'accompagner des activités rentables sont disponibles Mesures prises pour la réalisation de l'hypothèse : Un système rigoureux de sélection des experts est mis en place</p>
<p>Activités à développer pour la phase de démarrage</p>	<p>Activité 0.1. Mettre en place et équiper les structures de coordination et de mise en œuvre du projet</p>	<p>IOV - L'équipe du projet est en place et est équipée avant la fin du 2^{ème} mois - 6 réunions de coordination mensuelles sont tenues avant la fin de la phase de démarrage - 2 réunions de revue tripartites PNUD, UE et WWF sont tenues avant la fin de la phase de démarrage - 1 Comité de Pilotage est tenu avant la fin de la phase de démarrage Moyens : Coordonnateur technique Coordonnateur administratif Chargés de programme Equipements de base (bureaux, tables, armoires, ordinateurs...)</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : - Equipe en place - Rapport des réunions de coordination Source d'information sur le déroulement de l'activité : - Procès-verbaux des réunions de revue et du Comité de Pilotage</p>	<p>Pré-conditions requises : processus transparent de recrutement d'experts compétents Conditions hors de contrôle : Le nombre de candidats de qualité</p>
<p>Activité 0.2. Organiser une concertation aux niveaux national et sous régional pour affiner la liste des</p>	<p>IOV - Les Equipes Nationales de Mise en œuvre sont constituées et opérationnelles avant la fin du 3^{ème}</p>	<p>IOV - Les Equipes Nationales de Mise en œuvre sont constituées et opérationnelles avant la fin du 3^{ème}</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : - Compte Rendus et</p>	<p>Pré-conditions requises : Bonne implication des autorités nationales, des organisations de la société civile, des institutions de recherches et des</p>

9

2

partenaires et former les équipes nationales	mois - Des conventions de partenariat sont signées avec au moins 7 partenaires nationaux ou sous régionaux avant la fin de la phase de démarrage	rapports des équipes nationales - Base de données des partenaires nationaux et sous-régionaux	organisations sous régionales... Conditions hors de contrôle : Degré de collaboration des autorités nationales des différents pays et des autres parties prenantes du projet
Activité 0.3. Mener une étude des impacts sur la pauvreté et la sécurité alimentaire des modes de gouvernance et des ressources vivantes marines et côtières	IOV - Etat de référence des indicateurs disponible avant la fin de la phase de démarrage - Une cartographie des interventions en cours dans la sous région est réalisée avant la fin de la phase de démarrage - Rapport d'étude disponible avant la fin du 3 ^{ème} mois Moyens 7 équipes Nationales de mises en œuvre Edition 8 documents 7 groupes de travail nationaux 1 groupe de travail sous régional 7 voyages	Source d'information sur le déroulement de l'activité - Rapport de validation du document par les parties concernées	Pré-conditions requises : Sélection de consultants expérimentés Conditions hors de contrôle : degré de collaboration des autorités des différents pays
Activité 0.4. Elaborer un plan d'action sous régional permettant de réduire les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des	IOV - Le plan d'action est validé avant la fin de la phase de démarrage - Un plan de travail détaillé de la première année est validé avant la fin de la phase de démarrage	Source d'information sur le déroulement de l'activité : - Rapport de validation du plan sous-régional - Document du Plan de	Pré-conditions requises : Bonne préparation technique de l'atelier et implication effective des différents pays Conditions hors de contrôle La situation sociopolitique dans la sous région

2

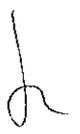
<p>ressources marines et côtières sur la pauvreté et la sécurité alimentaire</p>	<p>Moyens : 1 consultant 1 atelier sous régional Edition d'un document</p>	<p>Travail de la première année validé</p>	<p>Pré-conditions requises : Implication des différentes parties prenantes du projet Conditions hors de contrôle : Changements fréquents dans les institutions nationales et sous régionales</p>
<p>Activité 0.5. Organiser un groupe de travail sous régional pour affiner le cadre logique, le budget, les stratégies et les arrangements institutionnels</p>	<p>IOV - Un cadre logique et des liens institutionnels clairs et des éléments de gouvernance du projet sont définis de manière participative avant la fin du projet Moyens : 1 groupe de travail sous régional 7 équipes nationales Perdiems Voyage</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : - Rapport du groupe de travail validé</p>	<p>Pré-conditions requises : Bon choix des membres des équipes nationales Conditions hors de contrôle : La différence des niveaux de compétence entre les pays</p>
<p>Activité 1.1.1. Mettre en œuvre le plan d'action sous régional permettant de réduire/et ou d'éliminer les impacts négatifs des modes de gouvernance et des politiques de gestion des ressources marines et côtières sur la pauvreté et la sécurité alimentaire</p>	<p>IOV : - Le plan d'action est développé avant la fin de la première année du projet - Au moins 4 pays sur 7 mettent en œuvre de façon satisfaisante (avis des évaluations) le plan d'action avant la fin du projet Moyens : 7 Equipe nationales</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : - Rapport d'activités du projet, - Rapport atelier - Document du plan d'action</p>	<p>Pré-conditions requises : Concertations avec les différentes parties prenantes du projet Conditions hors de contrôle : -Obtention d'un consensus entre les différentes parties prenantes</p>
<p>Activités à développer pour la phase opérationnelle</p>	<p>Moyens : 4 Réunions sous régionales Per diem</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : - Rapports groupes de travail</p>	<p>Pré-conditions requises : Concertations avec les différentes parties prenantes du projet Conditions hors de contrôle : -Obtention d'un consensus entre les différentes parties prenantes</p>

stratégies de lutte contre la pauvreté	Billet d'avions Impression rapports Diffusion rapport		
<p>Activité 2.1. Analyser les problèmes institutionnels et les insuffisances des législations des pêches et des AMP dans l'écorégion WAMER et appliquer les solutions identifiées</p>	<p>IOV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des problèmes institutionnels et les insuffisances des législations des pêches et des AMP et proposant des solutions est réalisée avant la fin de la 2^{ème} année - Au moins 4 pays sur 7 appliquent de manière satisfaisante (évaluations) les solutions identifiées avant la fin du projet <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> 7 équipes nationales de recherche 7 ateliers nationaux 1 atelier sous régional Edition 8 documents 	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du projet - Rapports d'ateliers 	<p>Pré-conditions requises : De bonnes équipes nationales sont mises en place</p> <p>Conditions hors de contrôle : La situation sociopolitique des pays</p>
<p>Activité 2.2. Appuyer techniquement et financièrement le développement et la mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion de pêcheries surexploitées et/ou d'AMPs (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap Vert, Guinée-Bissau et Sierra Leone)</p>	<p>IOV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration et la mise en œuvre de 6 plans d'aménagement et de gestion sont appuyées avant la fin du projet <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> 6 consultants 6 ateliers Edition de 6 documents Fonds d'appui à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion 	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du projet - Rapports d'ateliers - Documents des plans d'aménagement et de gestion 	<p>Pré-conditions requises : Choix, en collaboration avec les autorités et les communautés locales, des pêcheries et des AMPs qui seront appuyées</p> <p>Conditions hors de contrôle : Les crises sociopolitiques qui peuvent quand ils surviennent ralentir la mise en œuvre des activités.</p>

<p>Activité 2.3. Evaluer l'efficacité de gestion des Aires Marines Protégées appuyées par le projet en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, au Cap Vert et en Guinée-Bissau et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour améliorer leur gestion</p>	<p>IOV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 évaluations de l'efficacité de gestion (méthode WWF et Banque Mondiale) des AMPs appuyées par le projet sont réalisées avant la fin du projet - Les recommandations issues des évaluations sont appliquées de manière satisfaisante (avis des évaluations du projet) dans au moins 3 pays sur les 5 ciblés par cette activité avant la fin du projet <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 consultant 5 groupes de travail <p>Impression de document Fonds d'appui à la mise en œuvre des mesures</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'avancement du projet - Rapports d'évaluation de l'efficacité des AMPs. 	<p>Pré-conditions requises : obtenir la collaboration des gestionnaires des Aires Marines Protégées</p> <p>Conditions hors de contrôle : La disponibilité de données de qualité</p>
<p>Activité 2.4. Mettre en place et soutenir un réseau sous régional de radios communautaires qui vulgarisent les meilleures pratiques de pêche</p>	<p>IOV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 50 émissions sur la pêche et l'environnement diffusées par an <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> Equipement Techniciens Directeur Fonctionnement 	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'avancement du projet - Rapports annuels de la radio 	<p>Pré-conditions requises : Concertation avec les comités de gestion de la radio</p> <p>Conditions hors de contrôle : la concurrence avec les autres radios au niveau national</p>

<p>Activité 2.5. Appuyer et/ou initier des actions visant à lutter contre la pêche illicite (INN)</p>	<p>IOV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins une réunion sous régionale pour identifier les mesures à prendre pour lutter contre la pêche INN est tenue avant la fin de la 1^{ère} année - Au moins 2 campagnes sous régionale de surveillance des pêche est appuyée avant la fin du projet - Au moins 3 opérations de surveillance conjointes entre Etats frontaliers - Un projet sous régional sur la pêche INN est élaborée et les fonds sécurisés avant la fin du présent projet <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 atelier sous régional 1 consultant <p>Appui technique et financier (campagne sous régional et opération de surveillances conjointes)</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rapport de réunion sur la pêche INN Rapport d'avancement du projet Rapports des campagnes et des opérations de surveillance 	<p>Pré-conditions requises : Concertation avec les Directions de la surveillance des pêches et la CSRP</p> <p>Conditions hors de contrôle : La volonté politique des autorités</p>
<p>Activité 2.6. Mettre en place /renforcer, au niveau national et sous régional des cadres encourageant les différents acteurs à planifier et à mettre en œuvre leurs activités de manière conjointe</p>	<p>IOV :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 5 cadres nationaux de concertation, de planification conjointe et de mise en synergie sont fonctionnels avant la fin du projet - Cadre sous régional de concertation, de planification conjointe et de mise en synergie est fonctionnel avant la fin du projet (Le PRCM peut jouer ce rôle) 	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités du projet - Rapports des groupes de travail 	<p>Pré-conditions requises : Concertation avec les différentes parties prenantes</p> <p>Conditions hors de contrôle : La volonté des différentes parties prenantes à participer au processus</p>

Moyens :



<p>Activité 2.7. Mettre en place et/ou appuyer des mécanismes de financement durable des AMP au Sénégal et en Guinée-Bissau</p>	<p>1 consultant</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : Rapport d'activités du projet</p>	<p>Pré-conditions requises : Sélection des AMPs qui présentent les meilleurs potentiels Conditions hors de contrôle : La volonté politiques des pays à investir dans ces mécanismes de financement</p>
<p>Activité 3.1 Doter les réseaux d'ONGs, d'Organisations Professionnelles, de journalistes, des collectivités locales et des parlementaires actifs dans la pêche et l'environnement de moyens et d'outils permettant de mieux influencer les politiques (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée-Bissau)</p>	<p>IOV : - Au moins 2 initiatives sont appuyées avant la fin du projet Moyens : 2 Consultants Contribution au capital de départ</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : Rapport d'avancement du projet et rapports des réseaux</p>	<p>Pré-conditions requises : Concertation avec les ONGs, les organisations professionnelles, les collectivités locales, les parlementaires, les journalistes et les directions techniques Conditions hors de contrôle : Le degré de collaboration des parties prenantes</p>
<p>Activité 3.2. Organiser des formations sur l'environnement et la lutte contre la pauvreté, suivies de campagnes médiatiques</p>	<p>IOV : - Au moins 5 Mesures majeures sont appliquées par les autorités du fait de l'influence des réseaux appuyés avant la fin du projet Moyens : Réunions Consultants Frais de fonctionnement</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : Rapport des formations</p>	<p>Pré-conditions requises : identifier les thèmes les plus pertinents sur lesquels les participants doivent faire du lobbying Conditions hors de contrôle : la réaction des autorités par rapport à la campagne</p>
<p></p>	<p>IOV : Au moins 4 campagnes réussies (avis des évaluations) sont organisées avant la fin du projet - Au moins 200 membres des organisations de la Société Civile (dont</p>	<p></p>	<p></p>

<p>au niveau national menées par les participants (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert et Guinée)</p>	<p>au moins 1/3 est constitué de femmes) bénéficient des activités de renforcement des capacités avant la fin du projet</p> <p>Moyens : 3 consultants 7 formations 7 campagnes de lobbying</p>		<p>de lobbying</p>
<p>Activité 4.1. Créer et/ou appuyer techniquement et financièrement des mutuelles d'épargne et de crédit dans les 7 pays de l'écorégion WAMER en conformité avec les orientations de la CE en matière d'appui à la micro-finance</p>	<p>IOV : - Au moins 10 mutuelles sont créées /appuyées avant la fin du projet</p> <p>Moyens : Sensibilisation et formation Capital initial Equipement de bureau</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : Rapport d'activités du projet Rapport des mutuelles</p>	<p>Pré-conditions requises : Evaluation de l'impact des Mutuelles d'épargnes et de crédit mis en place par le WWF WAMER depuis 2004</p> <p>Conditions hors de contrôle : Les différences et la qualité de la législation des mutuelles dans les différents pays</p>
<p>Activité 4.2. Identifier les activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance, rentables et respectueux de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion WAMER</p>	<p>IOV : - Une étude identifiant des activités génératrices de revenus et/ou de nourritures, rentables et respectueuses de l'environnement est réalisée avant la fin du 1er trimestre de la 2ème année</p> <p>Moyens : 7 consultants Edition</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : Document de l'étude Rapport d'avancement du projet Rapports des consultants</p>	<p>Pré-conditions requises : Sélection de consultants expérimentés</p> <p>Conditions hors de contrôle : les opérateurs économiques ne veulent souvent pas donner des informations sur les bénéfices qu'ils réalisent</p>

<p>Activité 4.3. Organiser des formations en entrepreneuriat pour les communautés côtières dans les 7 pays de l'écorégion WAMER</p>	<p>IOV : - Au moins 100 jeunes et femmes sont formés en entrepreneuriat dans chaque pays avant la fin du projet Moyens : 7 consultants 7 ateliers de formation</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : Rapport des formations</p>	<p>Pré-conditions requises : Sélection de consultants expérimentés Conditions hors de contrôle : Le niveau d'instruction des communautés locales</p>
<p>Activité 4.4. Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus et/ou de moyens de subsistance respectueuses de l'environnement dans les 7 pays de l'écorégion WAMER</p>	<p>IOV : - Au moins 14 activités génératrices de revenus et/ou de nourritures respectueuses de l'environnement sont mises en œuvre avec succès (avis des évaluations) avant la fin du projet Moyens : 7 Consultants Appui technique et financier</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : Rapports d'activités du projet</p>	<p>Pré-conditions requises : Mettre en place un mécanisme d'accompagnement et d'encadrement des populations locales Conditions hors de contrôle : les impacts imprévisibles du marché international</p>
<p>Activité 4.5. Instaurer un prix sous régional des initiatives innovatrices en matière de conservation de l'environnement et de création d'activités génératrices de revenus</p>	<p>IOV : - Un prix sous régional des initiatives innovatrices en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté est décerné chaque année Moyens : Comité sous régional de sélection Prix</p>	<p>Source d'information sur le déroulement de l'activité : Rapport d'activités du projet Rapports comités de sélection</p>	<p>Pré-conditions requises : Bonne communication autour du prix Conditions hors de contrôle : Le nombre d'initiatives soumises</p>

2